Government of Canada / Gouvernement du Canada

ILLEGAL and OFFENSIVE CONTENT on the INTERNET

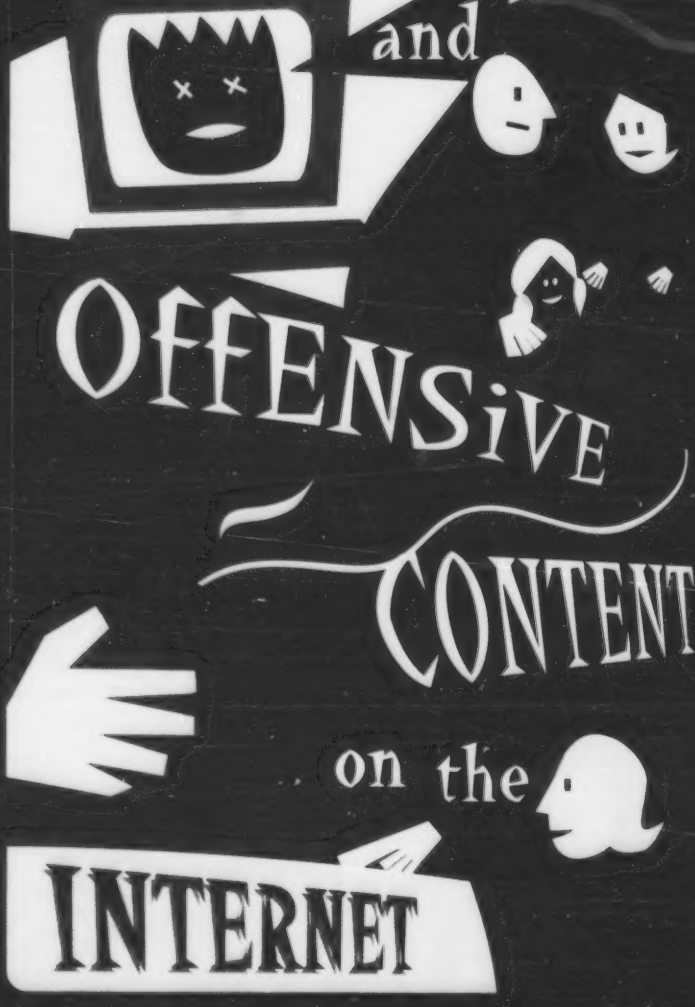

Canada

THE CANADIAN STRATEGY TO PROMOTE SAFE, WISE AND RESPONSIBLE INTERNET USE

This publication is also available electronically on the World Wide Web at the following address:
http://www.connect.gc.ca/cyberwise

This publication can be made available in alternative formats upon request.
Contact the Information Distribution Centre at the numbers listed below.

For additional copies of this publication, please contact:

Information Distribution Centre
Communications Branch
Industry Canada
Room 268D, West Tower
235 Queen Street
Ottawa ON K1A 0H5

Tel.: (613) 947-7466
Fax: (613) 954-6436
E-mail: **publications@ic.gc.ca**

Permission to Reproduce. Except as otherwise specifically noted, the information in this publication may be reproduced, in part or in whole and by any means, without charge or further permission from Industry Canada, provided that due diligence is exercised in ensuring the accuracy of the information reproduced; that Industry Canada is identified as the source institution; and that the reproduction is not represented as an official version of the information reproduced, nor as having been made in affiliation with, or with the endorsement of, Industry Canada.

For permission to reproduce the information in this publication for commercial redistribution, please e-mail: **copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca**

Disclaimer. Some information on Government of Canada Web sites has been provided by external sources. The Government of Canada is not responsible for the quality, merchantability and fitness for a particular purpose of products or services available on external sites and listed or described on their menus; nor is the Government of Canada responsible for the accuracy, reliability or currency of the information contained on those Web sites that is supplied by external sources.

External Internet Links. This document provides links to various external Web sites. The Government of Canada is not responsible for the quality, merchantability or fitness for a particular purpose of products or services available on external sites; nor is the Government of Canada responsible for the accuracy, reliability or currency of the information contained on external sites. All reasonable efforts have been made to confirm the accuracy of external Web site addresses as of the date of publication of this document but the reader should be aware that Web site addresses may change from time to time and those changes will not be reflected in this document.

Official Languages. The Government of Canada is bound by the *Official Languages Act* and relevant Treasury Board policies, and all Government of Canada information is available in both French and English. However, users should be aware that some information from external sources is available only in the language in which it was provided.

Cat. No. C2-532/2000
ISBN 0-662-65320-3
53262B

20% recycled material

PREFACE

In 1994, the Government of Canada established the private sector Information Highway Advisory Council (IHAC) to provide advice on the best way to develop Canada's Information Highway. As part of its mandate, the Council recommended a series of measures to address potentially offensive, but otherwise legal, content on the Internet. In its 1995 and 1997 reports, the Council focussed on the need to build awareness and educate Canadians about offensive content on the Internet, and also on the importance of working with industry, both to promote voluntary industry guidelines and to encourage research into filtering software.

The Council also concluded that the rule of law applies to the Information Highway, a principle that continues to stand the tests of time and experience. IHAC recommended that Canada should focus on law enforcement and, where needed, fine-tune existing laws to make them more applicable and enforceable in the networked environment. The government responded with a detailed report, *Building the Information Society: Moving Canada into the 21st Century.*

INFORMATION HIGHWAY ADVISORY COUNCIL: Key Recommendations to Protect Canadians

The federal government should:

- Fine-tune existing laws to make them more applicable and enforceable in the changing world of global networks.
- Encourage the development and adoption of voluntary codes of ethics and practices, including guidelines for dispute resolution.
- Educate the public and promote awareness that the rule of law applies to computer-mediated communications.
- Encourage public support for community-based organizations active in combatting hate propaganda. This is a cost-effective means of combatting prejudice on-line.
- Encourage research and the development of technical tools that can protect users against offensive content on the Internet, and assist in law enforcement.

PREFACE

In 1994, the Government of Canada established the private sector Information Highway Advisory Council (IHAC) to provide advice on the best way to develop Canada's Information Highway. As part of its mandate, the Council recommended a series of measures to address potentially offensive, but otherwise legal, content on the Internet. In its 1995 and 1997 reports, the Council focussed on the need to build awareness and educate Canadians about offensive content on the Internet, and also on the importance of working with industry, both to promote voluntary industry guidelines and to encourage research into filtering software.

The Council also concluded that the rule of law applies to the Information Highway, a principle that continues to stand the tests of time and experience. IHAC recommended that Canada should focus on law enforcement and, where needed, fine-tune existing laws to make them more applicable and enforceable in the networked environment. The government responded with a detailed report, *Building the Information Society: Moving Canada into the 21st Century.*

INFORMATION HIGHWAY ADVISORY COUNCIL: Key Recommendations to Protect Canadians

The federal government should:

- Fine-tune existing laws to make them more applicable and enforceable in the changing world of global networks.
- Encourage the development and adoption of voluntary codes of ethics and practices, including guidelines for dispute resolution.
- Educate the public and promote awareness that the rule of law applies to computer-mediated communications.
- Encourage public support for community-based organizations active in combatting hate propaganda. This is a cost-effective means of combatting prejudice on-line.
- Encourage research and the development of technical tools that can protect users against offensive content on the Internet, and assist in law enforcement.

The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC), which held an extensive public hearing on issues related to new media and the Internet, came to essentially the same conclusions as IHAC in its May 1999 *Report on New Media*. The CRTC, like the federal government, recognized the importance of addressing illegal and offensive content on the Internet, if the benefits of the Internet and electronic commerce are to be realized by all Canadians.

To date, Canadians have established a wide range of partnerships to deal with the issues, bringing together various levels of government, law enforcement agencies, the private sector, not-for-profit organizations and the community at large. A great deal of work, however, remains to be done.

Early in 2000, Industry Canada convened a federal government working group to assess Canada's progress, identify gaps and develop a coordinated strategy. This document takes stock of the government's approach, and profiles what government and the private sector are doing, in partnership, to give Canadians the tools they need to assure safe, wise and responsible Internet use.

To help Canadians locate available information and resources, this document provides various references to both printed material and Internet sites.

WORKING GROUP MEMBERS

- Canada Customs and Revenue Agency (**http://www.ccra-adrc.gc.ca**)
- Canadian Heritage (**http://www.pch.gc.ca**)
- Criminal Intelligence Service of Canada (**http://www.cisc.gc.ca**)
- Department of Justice Canada (**http://canada.justice.gc.ca**)
- Health Canada (**http://www.hc-sc.gc.ca**)
- Human Resources Development Canada (**http://www.hrdc-drhc.gc.ca**)
- Industry Canada (**http://www.ic.gc.ca**)
- National Crime Prevention Centre (**http://www.crime-prevention.org**)
- Royal Canadian Mounted Police (**http://www.rcmp-grc.gc.ca**)
- Solicitor General Canada (**http://www.sgc.gc.ca**)

-2

The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC), which held an extensive public hearing on issues related to new media and the Internet, came to essentially the same conclusions as IHAC in its May 1999 *Report on New Media*. The CRTC, like the federal government, recognized the importance of addressing illegal and offensive content on the Internet, if the benefits of the Internet and electronic commerce are to be realized by all Canadians.

To date, Canadians have established a wide range of partnerships to deal with the issues, bringing together various levels of government, law enforcement agencies, the private sector, not-for-profit organizations and the community at large. A great deal of work, however, remains to be done.

Early in 2000, Industry Canada convened a federal government working group to assess Canada's progress, identify gaps and develop a coordinated strategy. This document takes stock of the government's approach, and profiles what government and the private sector are doing, in partnership, to give Canadians the tools they need to assure safe, wise and responsible Internet use.

To help Canadians locate available information and resources, this document provides various references to both printed material and Internet sites.

WORKING GROUP MEMBERS

- Canada Customs and Revenue Agency (http://www.ccra-adrc.gc.ca)
- Canadian Heritage (http://www.pch.gc.ca)
- Criminal Intelligence Service of Canada (http://www.cisc.gc.ca)
- Department of Justice Canada (http://canada.justice.gc.ca)
- Health Canada (http://www.hc-sc.gc.ca)
- Human Resources Development Canada (http://www.hrdc-drhc.gc.ca)
- Industry Canada (http://www.ic.gc.ca)
- National Crime Prevention Centre (http://www.crime-prevention.org)
- Royal Canadian Mounted Police (http://www.rcmp-grc.gc.ca)
- Solicitor General Canada (http://www.sgc.gc.ca)

101-05145/

LINKS

INFORMATION HIGHWAY ADVISORY COUNCIL (IHAC)

- *Connection, Community, Content: The Challenge of the Information Highway* (1995) (http://strategis.gc.ca/ihac)
- *Preparing Canada for a Digital World* (1997) (http://strategis.gc.ca/ihac)

THE GOVERNMENT OF CANADA'S RESPONSE TO IHAC

- *Building the Information Society: Moving Canada into the 21st Century* (1996) (http://strategis.gc.ca/ihac)

THE CANADIAN RADIO-TELEVISION AND TELECOMMUNICATIONS COMMISSION (CRTC)

- *Report on New Media*: see Public Notice CRTC 1999-84 (http://www.crtc.gc.ca/ENG/NEWS/RELEASES/1999/R990517e.htm)

CONTENTS

1. **Promoting Safe, Wise and Responsible Internet Use** 1

2. **The Government's Approach** 5

   Initiatives That Educate and Empower Users 7

   Effective Self-Regulation 11

   Law Enforcement 14

   Hotline Reporting Facilities 15

   International Collaboration 16

3. **Conclusion** 19

4. **Glossary of Terms** 20

✂ **Media Awareness Network's Online Rules**

1. PROMOTING SAFE, WISE AND RESPONSIBLE INTERNET USE

Canadians are making greater and greater use of the Internet, whether at home, or in the workplace, school or library. Right across the country, Internet use is increasing. By early 2001, more than one in two Canadians were using the Internet.

On March 30, 1999, Canada became the first country in the world to connect all of its schools and public libraries to the Internet.

1994

Schools - 0%
Libraries - 0%
First Nation Schools - 0%

1999

Schools - 100%
Libraries - 100%
First Nation Schools - 100%

Children and teens are heavy users of the Internet and tend to be drawn to this exciting medium. Almost three quarters of computer-equipped Canadian households with children between the ages of 6 and 16 are connected to the Internet.

CONNECTING CANADIANS

The Government of Canada's strategy is to make Canada the most connected country in the world. The six pillars of the Connecting Canadians initiative are:

- Government On-Line
- Canada On-Line
- Canadian Content On-Line
- Smart Communities
- Electronic Commerce
- Connecting Canada to the World

http://www.connect.gc.ca

The Internet is a powerful tool. It can turn a home, a school or a library into a place of unlimited information and communication. The Internet can help a family find educational resources, help children with their homework and allow family members to learn and have fun together.

However, along with these benefits come risks, including exposure to material considered to be pornographic, violent, hate-filled, racist or generally offensive;

INTERNET USE IN CANADA

	1997	1998	1999	2000
Internet Use in Canada*	31%	37%	49%	57%

* Population aged 12+ who used the Internet in the last 12 months

Source: AC Nielsen, *AC Nielsen Canadian Internet Planner 2001.*

and contact with individuals who may jeopardize the safety of children and other family members.

Inappropriate content is easily accessible on-line, and with increasingly widespread use of the Internet, Canadians need to understand and address the issues.

The Rule of Law

Illegal content — content that violates Canada's laws — is of key concern to Canadians. Child pornography and hate propaganda are particularly troubling, because they pose the greatest and most immediate risk to the safety and well-being of Canadians. Dealing with other unlawful activities, such as fraud, is very important in the new networked economy, but is beyond the scope of this document.

In 1996, Industry Canada commissioned a landmark study to examine how Canada's laws, such as the *Criminal Code* and the *Canadian Human Rights Act*, apply to the Internet. The study's message is expressed in its title: *The Cyberspace is Not a No-Law Land.* Simply put, in Canada what is illegal off-line is illegal on-line.

Enforcing the law in cyberspace, however, presents significant challenges, particularly in view of rapid technological change.

Offensive Content That's Legal

It is important to distinguish between Internet content that is illegal, and content that is offensive to some, but is not illegal.

Potentially offensive content can include sexually explicit material, graphic violence, or other content that may be considered offensive on social, religious, cultural or moral grounds. In some cases, despite its legal status, offensive content may be considered harmful to children.

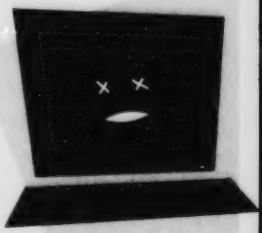

To some Canadians, offensive content is merely annoying. Others are concerned about its potentially harmful effects on the healthy development of children and youth, and for some, offensive content creates a negative perception of the Internet as a whole, which may hamper the growth and development of the Internet in Canada.

Balancing Freedom of Expression with the Need to Protect Canadians

To control and manage illegal and offensive content on the Internet, Canadians need to carry out timely research and closely monitor developments. Control of illegal content is fundamentally an issue of law enforcement. The control and management of offensive content, however, calls for different approaches, such as empowering users, educating consumers to make informed choices, and establishing responsible industry practices.

Approaches to addressing inappropriate Internet content must balance the need to protect our citizens with the need to respect democratic rights and freedoms that Canadians hold dear. The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* guarantees all persons in Canada "freedom of thought, belief, opinion and expression, including freedom of the press and other media of communication." This right, like other rights and freedoms under the Charter, is "subject only to such reasonable limits prescribed by law as can be demonstrably justified in a free and democratic society."

The recent survey commissioned by the federal government of computer-equipped Canadian parents with children between the ages of 6 and 16, *Canada's Children in a Wired World: The Parents' View*, shows that the majority view the Internet as a positive resource, but parents do have significant concerns about inappropriate Internet content. Canadian parents understand their responsibility to teach their children to be safe, wise and responsible Internet users, but it is a job Canadian parents feel they don't know how to do alone. These families are looking for a variety of tools, including education, supervision, filtering technologies and industry self-regulation. Many Canadians suggest a collaborative approach, involving public libraries, schools, Internet service providers, community institutions, governments, law enforcement agencies and themselves.

FREEDOM OF EXPRESSION: A Fundamental Right

- The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* guarantees all persons in Canada "freedom of thought, belief, opinion and expression, including freedom of the press and other media of communication."
- Rights and freedoms under the Charter are "subject only to such reasonable limits prescribed by law as can be demonstrably justified in a free and democratic society."

INTERNET USE IN CANADA

	1997	1998	1999	2000
Internet Use in Canada*	31%	37%	49%	57%

* Population aged 12+ who used the Internet in the last 12 months

Source: AC Nielsen, *AC Nielsen Canadian Internet Planner 2001.*

and contact with individuals who may jeopardize the safety of children and other family members.

Inappropriate content is easily accessible on-line, and with increasingly widespread use of the Internet, Canadians need to understand and address the issues.

The Rule of Law

Illegal content — content that violates Canada's laws — is of key concern to Canadians. Child pornography and hate propaganda are particularly troubling, because they pose the greatest and most immediate risk to the safety and well-being of Canadians. Dealing with other unlawful activities, such as fraud, is very important in the new networked economy, but is beyond the scope of this document.

In 1996, Industry Canada commissioned a landmark study to examine how Canada's laws, such as the *Criminal Code* and the *Canadian Human Rights Act*, apply to the Internet. The study's message is expressed in its title: *The Cyberspace is Not a No-Law Land.* Simply put, in Canada what is illegal off-line is illegal on-line.

Enforcing the law in cyberspace, however, presents significant challenges, particularly in view of rapid technological change.

Offensive Content That's Legal

It is important to distinguish between Internet content that is illegal, and content that is offensive to some, but is not illegal.

Potentially offensive content can include sexually explicit material, graphic violence, or other content that may be considered offensive on social, religious, cultural or moral grounds. In some cases, despite its legal status, offensive content may be considered harmful to children.

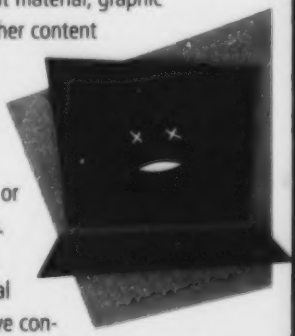

To some Canadians, offensive content is merely annoying. Others are concerned about its potentially harmful effects on the healthy development of children and youth, and for some, offensive content creates a negative perception of the Internet as a whole, which may hamper the growth and development of the Internet in Canada.

Balancing Freedom of Expression with the Need to Protect Canadians

To control and manage illegal and offensive content on the Internet, Canadians need to carry out timely research and closely monitor developments. Control of illegal content is fundamentally an issue of law enforcement. The control and management of offensive content, however, calls for different approaches, such as empowering users, educating consumers to make informed choices, and establishing responsible industry practices.

Approaches to addressing inappropriate Internet content must balance the need to protect our citizens with the need to respect democratic rights and freedoms that Canadians hold dear. The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* guarantees all persons in Canada "freedom of thought, belief, opinion and expression, including freedom of the press and other media of communication." This right, like other rights and freedoms under the Charter, is "subject only to such reasonable limits prescribed by law as can be demonstrably justified in a free and democratic society."

The recent survey commissioned by the federal government of computer-equipped Canadian parents with children between the ages of 6 and 16, *Canada's Children in a Wired World: The Parents' View*, shows that the majority view the Internet as a positive resource, but parents do have significant concerns about inappropriate Internet content. Canadian parents understand their responsibility to teach their children to be safe, wise and responsible Internet users, but it is a job Canadian parents feel they don't know how to do alone. These families are looking for a variety of tools, including education, supervision, filtering technologies and industry self-regulation. Many Canadians suggest a collaborative approach, involving public libraries, schools, Internet service providers, community institutions, governments, law enforcement agencies and themselves.

FREEDOM OF EXPRESSION: A Fundamental Right

- The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* guarantees all persons in Canada "freedom of thought, belief, opinion and expression, including freedom of the press and other media of communication."
- Rights and freedoms under the Charter are "subject only to such reasonable limits prescribed by law as can be demonstrably justified in a free and democratic society."

LINKS

- *Canada's Children in a Wired World: The Parents' View* (2000) (http://www.connect.gc.ca/cyberwise)
- *The Cyberspace is Not a No-Law Land* (1997) (http://strategis.gc.ca/internet)
- *Criminal Code* of Canada (http://canada.justice.gc.ca/loireg/index_en.html)
- *Canadian Charter of Rights and Freedoms* (http://canada.justice.gc.ca/loireg/charte/const_en.html)
- *Canadian Human Rights Act* (http://www.chrc-ccdp.ca/Legis&Poli/chra-lcdp.asp?l=e)
- Resources on the health and development of children and youth (http://www.hc-sc.gc.ca/childhood-youth)
- Key statistics on information and communications technologies in Canada (http://strategis.gc.ca/pics/sf/sld001.htm)

2. THE GOVERNMENT'S APPROACH

Although Canada has strong laws that apply to cyberspace, the Government of Canada recognizes that legislation alone will not solve the problems of illegal and offensive content on the Internet. Legislative reform is important, but the federal government's approach is to involve a broad spectrum of Canadians in addressing the issues. Its priorities include:

- supporting initiatives that educate and empower users;
- promoting effective industry self-regulation;
- strengthening the enforcement of laws in cyberspace;
- implementing hotlines and complaint reporting systems; and
- fostering consultation between the public and private sectors, and their counterparts in other countries.

The government closely monitors developments at home and abroad, and both encourages and sponsors research and analysis to build a broader understanding of the scope of the issues and the range of available solutions.

Giving Canadians the Tools They Need

The recent study, *Canada's Children in a Wired World*, shows that Canadian parents think their children use the Internet primarily for educational activities and research. A majority believe their children *always* ask for permission before submitting their personal information on the Internet, and usually do Internet searches with an adult. However, recent studies show that there are discrepancies

SOURCES OF ILLEGAL AND OFFENSIVE INTERNET CONTENT

- Commercial and personal Web sites
- Usenet newsgroups
- Internet newsgroups
- Chat services
- E-mail (including "spam")
- Instant messaging
- Bulletin boards
- Advertising

2. THE GOVERNMENT'S APPROACH

Although Canada has strong laws that apply to cyberspace, the Government of Canada recognizes that legislation alone will not solve the problems of illegal and offensive content on the Internet. Legislative reform is important, but the federal government's approach is to involve a broad spectrum of Canadians in addressing the issues. Its priorities include:

- supporting initiatives that educate and empower users;
- promoting effective industry self-regulation;
- strengthening the enforcement of laws in cyberspace;
- implementing hotlines and complaint reporting systems; and
- fostering consultation between the public and private sectors, and their counterparts in other countries.

The government closely monitors developments at home and abroad, and both encourages and sponsors research and analysis to build a broader understanding of the scope of the issues and the range of available solutions.

Giving Canadians the Tools They Need

The recent study, *Canada's Children in a Wired World*, shows that Canadian parents think their children use the Internet primarily for educational activities and research. A majority believe their children *always* ask for permission before submitting their personal information on the Internet, and usually do Internet searches with an adult. However, recent studies show that there are discrepancies

SOURCES OF ILLEGAL AND OFFENSIVE INTERNET CONTENT

- Commercial and personal Web sites
- Usenet newsgroups
- Internet newsgroups
- Chat services
- E-mail (including "spam")
- Instant messaging
- Bulletin boards
- Advertising

between what parents think their kids are doing on-line, and what their kids are actually doing on-line. For example, focus groups carried out in August 2000 suggest that some children are carrying out activities on the Internet — sometimes of a risky nature — of which their parents are unaware.

The government approach depends, first and foremost, on raising awareness of the potential pitfalls of the Internet, and providing parents with information about tools that can help them control what Internet content they will and will not receive. While Canadian parents understand their responsibility to teach their children to safely and responsibly use the Internet, they need the information and tools to do the job.

Both government and the private sector play important roles. Internet service providers (ISPs), for example, not only help law enforcement agencies deal with illegal content on the Internet; they also can empower consumers by providing access to practical tools to help parents and other Internet users deal with offensive material on the Web. This is also true for community-based organizations that provide the public with access to the Internet. Other private sector players, including content creators and on-line retailers, can help by promoting responsible business practices and by educating the public.

CANADA'S CHILDREN IN A WIRED WORLD: The Parents' View

- 66% of Canadian parents say education is the biggest benefit of their children's use of the Internet.
- 51% say their biggest concern is the possibility their children will access inappropriate content on the Internet.
- 21% say their children have come across sexually explicit material (that they are aware of).
- 6% of children have been sent unsolicited sexual material (that their parents are aware of).

Given the international nature of the Internet, however, Canada must also collaborate with other countries if laws are to be effectively enforced in cyberspace. No single solution exists. Canada needs to develop solutions in cooperation with governments around the world — solutions that involve the private sector and Internet users themselves.

between what parents think their kids are doing on-line, and what their kids are actually doing on-line. For example, focus groups carried out in August 2000 suggest that some children are carrying out activities on the Internet — sometimes of a risky nature — of which their parents are unaware.

The government approach depends, first and foremost, on raising awareness of the potential pitfalls of the Internet, and providing parents with information about tools that can help them control what Internet content they will and will not receive. While Canadian parents understand their responsibility to teach their children to safely and responsibly use the Internet, they need the information and tools to do the job.

Both government and the private sector play important roles. Internet service providers (ISPs), for example, not only help law enforcement agencies deal with illegal content on the Internet; they also can empower consumers by providing access to practical tools to help parents and other Internet users deal with offensive material on the Web. This is also true for community-based organizations that provide the public with access to the Internet. Other private sector players, including content creators and on-line retailers, can help by promoting responsible business practices and by educating the public.

CANADA'S CHILDREN IN A WIRED WORLD: The Parents' View

- 66% of Canadian parents say education is the biggest benefit of their children's use of the Internet.
- 51% say their biggest concern is the possibility their children will access inappropriate content on the Internet.
- 21% say their children have come across sexually explicit material (that they are aware of).
- 6% of children have been sent unsolicited sexual material (that their parents are aware of).

Given the international nature of the Internet, however, Canada must also collaborate with other countries if laws are to be effectively enforced in cyberspace. No single solution exists. Canada needs to develop solutions in cooperation with governments around the world — solutions that involve the private sector and Internet users themselves.

INITIATIVES THAT EDUCATE AND EMPOWER USERS

Awareness, education and knowledge are the foundations of all effective solutions, and underpin the Government of Canada's approach. It is fundamentally important that Canadians be alerted to the potential pitfalls of the Internet, many of which are unique to this new medium. But it is equally essential to empower Canadian users by raising awareness of the solutions that are available.

Internet Safety and Awareness

The Media Awareness Network (MNet), is a non-government, not-for-profit Canadian organization that supports media education in Canadian homes, schools and communities. MNet's national, bilingual, Internet education program, Web Awareness: Knowing the Issues, is designed for parents, teachers, public librarians and community leaders. The program equips them to help youth develop the life-long critical thinking skills they require to become safe, wise and responsible users of the Internet — a goal so important, it was adopted as the title of this document. MNet's programs have been endorsed by the Canadian Home and School Federation, the Canadian Teachers' Federation and the Canadian Association of Principals. A growing number of Canada's leading broadcast, cable, telecommunications and new media companies provide MNet with financial support, and several federal and provincial government departments are providing further funding.

The Canadian Library Association is developing a Web Awareness program in cooperation with MNet, to deliver Internet education in public libraries across Canada. The program, which receives financial support from the Government of Canada and several provincial governments, will provide professional development for library staff, who in turn will raise awareness of Internet issues among those accessing the Internet from public libraries.

The SchoolNet National Advisory Board, established by Industry Canada, is composed of senior officials from ministries of education across Canada, representatives of major education associations, as well as the library, researcher and volunteer communities. To assist educators who are introducing the Internet in the classroom, SchoolNet produced a brochure, which includes options available to address social issues, such as the appropriateness of on-line content, and responsible Internet use.

The Community Learning Networks Initiative of Human Resources Development Canada (HRDC) supports community-controlled, Internet-based networks, which are aimed at furthering social and

CANADA'S CHILDREN IN A WIRED WORLD: The Parents' View

- 53% of Canadian parents say they provide a "great deal" of supervision for their children's Internet use in the home.
- 17% use filtering software on the home computer.
- 67% say they check the bookmarks or browser history to see where their children go on-line.
- 40% think a content rating system for Web sites would be "very effective."

economic development and encouraging lifelong learning. Through this initiative, HRDC and its federal partners are developing measures to address illegal and offensive content on the Internet.

The Internet safety portal, established by the Canadian Association of Internet Providers (CAIP), is an on-line window to resources that Canadians can use to safeguard their Internet experience. In addition to linking the user to MNet, the Internet safety portal provides information on addressing on-line hate propaganda, the use of the Internet to lure children, and consumer issues. Industry Canada provided CAIP with financial support for the portal.

Missing, an educational kit that teaches children how to surf the Internet safely and warns about predators who use the Internet to lure children into sexual encounters, has been distributed free-of-charge to 10 000 schools and libraries across Canada. The kit, which includes a computer game, a video documentary, a Web site and a guide for parents and teachers, was sponsored by the federal and provincial governments, as well as private sector, high technology companies.

The Government of Canada, in collaboration with MNet, is undertaking in-depth research to better understand Internet content issues and to raise awareness. The country-wide survey, *Canada's Children in a Wired World*, investigated patterns of Internet use in Canadian families, and parental perceptions about the nature, safety and value of children's on-line activities.

Challenging Hate On-Line

To combat hate and bias activity on the Internet, Canadian Heritage, Multiculturalism is collaborating with federal partners, non-government organizations and other levels of government. Working groups have developed strategies on key issues: new media; research and data collection; public education and community action; implementation and enforcement; and legislation. The partners have conducted roundtable consultations to identify concrete ways to counter hate and bias, and federal departments and agencies have launched several new initiatives.

Canadian Heritage, Multiculturalism has also supported community-based anti-racism groups in combatting on-line hate propaganda. These include:

- *Challenging Online Hate*: a tool developed by MNet for anti-racism education both on and off the Internet; and
- *Hate on the Internet*: conferences organized by the League for Human Rights of B'nai Brith Canada to bring together civil society groups, government and law enforcement agencies to address the use of the Internet to spread hate propaganda.

Technological Tools

The Industry Canada study, *Content Filtering Technologies and Internet Service Providers: Enabling User Choice*, focusses on technologies that Internet service providers (ISPs) can put in place and Internet users can use. These technologies include child-friendly search engines and Web sites, as well as ISP-based filtering services and Web content labelling systems. The study found that ISP-based services and content labelling can strengthen the protection already provided by desktop filtering and blocking devices.

The Internet Content Rating Association (ICRA), an independent, international, not-for-profit organization, recently launched a content labelling system for the Internet that builds upon a system currently used by many Web sites and a number of filtering technologies. The launch followed a year-long consultation exercise to create an internationally acceptable labelling system that could be adapted to different national, cultural and individual needs. ICRA will launch the second part of its system, a filter that allows parents to set their own controls, in the near future.

Getting Involved

While filters, blockers and other technological tools can provide some protection, they are meant to support — not take the place of — parental involvement. MNet's Web Awareness Web site provides advice for parents who want to get more involved in their children's on-line experiences:

- Learn about the Internet, and what your children are doing on it.

WEB AWARENESS: Knowing the Issues

The Media Awareness Network (MNet) offers three Web Awareness workshops as a professional development resource for teachers, librarians and parent leaders:

- Safe Passage: Teaching Kids to be Safe and Responsible Online
- Fact or Folly: Authentication of Online Information
- Kids for Sale: Online Marketing to Kids and Privacy Issues

CANADA'S CHILDREN IN A WIRED WORLD: The Parents' View

- 53% of Canadian parents say they provide a "great deal" of supervision for their children's Internet use in the home.
- 17% use filtering software on the home computer.
- 67% say they check the bookmarks or browser history to see where their children go on-line.
- 40% think a content rating system for Web sites would be "very effective."

economic development and encouraging lifelong learning. Through this initiative, HRDC and its federal partners are developing measures to address illegal and offensive content on the Internet.

The Internet safety portal, established by the Canadian Association of Internet Providers (CAIP), is an on-line window to resources that Canadians can use to safeguard their Internet experience. In addition to linking the user to MNet, the Internet safety portal provides information on addressing on-line hate propaganda, the use of the Internet to lure children, and consumer issues. Industry Canada provided CAIP with financial support for the portal.

Missing, an educational kit that teaches children how to surf the Internet safely and warns about predators who use the Internet to lure children into sexual encounters, has been distributed free-of-charge to 10 000 schools and libraries across Canada. The kit, which includes a computer game, a video documentary, a Web site and a guide for parents and teachers, was sponsored by the federal and provincial governments, as well as private sector, high technology companies.

The Government of Canada, in collaboration with MNet, is undertaking in-depth research to better understand Internet content issues and to raise awareness. The country-wide survey, *Canada's Children in a Wired World*, investigated patterns of Internet use in Canadian families, and parental perceptions about the nature, safety and value of children's on-line activities.

Challenging Hate On-Line

To combat hate and bias activity on the Internet, Canadian Heritage, Multiculturalism is collaborating with federal partners, non-government organizations and other levels of government. Working groups have developed strategies on key issues: new media; research and data collection; public education and community action; implementation and enforcement; and legislation. The partners have conducted roundtable consultations to identify concrete ways to counter hate and bias, and federal departments and agencies have launched several new initiatives.

Canadian Heritage, Multiculturalism has also supported community-based anti-racism groups in combatting on-line hate propaganda. These include:

- *Challenging Online Hate*: a tool developed by MNet for anti-racism education both on and off the Internet; and
- *Hate on the Internet*: conferences organized by the League for Human Rights of B'nai Brith Canada to bring together civil society groups, government and law enforcement agencies to address the use of the Internet to spread hate propaganda.

Technological Tools

The Industry Canada study, *Content Filtering Technologies and Internet Service Providers: Enabling User Choice*, focusses on technologies that Internet service providers (ISPs) can put in place and Internet users can use. These technologies include child-friendly search engines and Web sites, as well as ISP-based filtering services and Web content labelling systems. The study found that ISP-based services and content labelling can strengthen the protection already provided by desktop filtering and blocking devices.

The Internet Content Rating Association (ICRA), an independent, international, not-for-profit organization, recently launched a content labelling system for the Internet that builds upon a system currently used by many Web sites and a number of filtering technologies. The launch followed a year-long consultation exercise to create an internationally acceptable labelling system that could be adapted to different national, cultural and individual needs. ICRA will launch the second part of its system, a filter that allows parents to set their own controls, in the near future.

Getting Involved

While filters, blockers and other technological tools can provide some protection, they are meant to support — not take the place of — parental involvement. MNet's Web Awareness Web site provides advice for parents who want to get more involved in their children's on-line experiences:

- Learn about the Internet, and what your children are doing on it.

WEB AWARENESS: Knowing the Issues

The Media Awareness Network (MNet) offers three Web Awareness workshops as a professional development resource for teachers, librarians and parent leaders:

- **Safe Passage: Teaching Kids to be Safe and Responsible Online**
- **Fact or Folly: Authentication of Online Information**
- **Kids for Sale: Online Marketing to Kids and Privacy Issues**

http://www.webawareness.org

- Create a family agreement for Internet use.
- Accompany your younger children on-line as they learn their way around.
- Create your own list of recommended children's sites and include some child-friendly search engines for your children to use when they're looking for information on the Internet.
- Teach your children never to give out personal information.
- Put your connected computer in a well-used area of your home.
- Explore the technological tools available to parents for filtering content and controlling Internet access.

MNet provides parents with information on how to find great children's sites, do effective on-line searches, track where children go while on-line and protect children from on-line predators. Their Web site also contains on-line rules suitable for posting beside the family computer (see the last page of this document).

LINKS

RESOURCES

- The Media Awareness Network (http://www.media-awareness.ca)
- Web Awareness: Knowing the Issues (http://www.webawareness.org)
- Canadian Association of Internet Providers' Internet Safety Portal (http://www.caip.ca)
- LiveWires Design's *Missing* Educational Kit (http://www.livewwwires.com)
- SchoolNet brochure (http://www.schoolnet.ca/snab/brochure)
- Canadian Library Association (http://www.cla.ca)
- Internet Content Rating Association (http://www.icra.org)
- Information on filtering technologies (http://strategis.gc.ca/internet)

REPORTS

- *Content Filtering Technologies and Internet Service Providers: Enabling User Choice* (2000) (http://strategis.gc.ca/internet)
- *Regulation of the Internet: A Technological Perspective* (1999) (http://strategis.gc.ca/internet)

EFFECTIVE SELF-REGULATION

In Canada, the business of providing Internet access is highly competitive. Internet service providers (ISPs) connect Canadians to the knowledge-based society and enable participation in the global economy.

Since ISPs provide the interface between users and the Internet, they can perform an important service in dealing with illegal and offensive content on the Internet. Other organizations, such as electronic commerce companies, can also play a key role, as can community access sites and other providers of public access to the Internet. The Government of Canada works closely with these organizations, as well as with citizens and experts, to promote continued cooperation with law enforcement agencies and to encourage effective self-regulation.

Self-regulation generally refers to standardized, industry-led measures that ISPs and other sectors use to establish good practices throughout the industry. Self-regulation can strengthen business and consumer confidence by assuring Canadians that the industry is working to meet the challenges posed by illegal and offensive content on the Internet. Central to self-regulation in many industries are voluntary codes of conduct. In the ISP industry, codes of conduct include provisions for resolving complaints, cooperating with law enforcement officials and adhering to Canada's laws.

Self-regulation is increasingly perceived as an effective way to address issues of public concern. The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC), for example, identified several self-regulatory approaches to tackling offensive Internet content in its May 1999 *Report on New Media.*

Finally, the study, *Regulation of the Internet: A Technological Perspective,* commissioned by Industry Canada, found that the Internet is not conducive to traditional forms of content controls such as broadcasting regulations. It noted that any attempt to regulate the flow of content on the Internet at a national level would be immensely expensive, detrimental to the performance of the network and easily circumvented. The study concluded that, from a technological perspective, self-regulation holds the greatest promise in dealing with inappropriate Internet content.

Codes of Conduct

In 1996, the Canadian Association of Internet Providers (CAIP) developed a code of conduct for its membership.

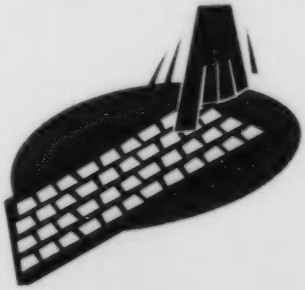

This code, which is voluntary for CAIP members, states:

- CAIP will cooperate with all government officials, international organizations and law enforcement authorities seeking to clarify the responsibilities for each of the different functions performed by Internet companies.
- CAIP members pledge to comply with all applicable laws.
- CAIP members will not knowingly host illegal content. CAIP members will share information about illegal content for this purpose.

Industry Canada is working with CAIP to strengthen the effectiveness of the code by supporting CAIP's Fair Practices Initiative. The Fair Practices Initiative will expand the scope of the code, and will provide guidance to CAIP members about how to put self-regulatory measures into practice on a day-to-day basis. CAIP is also exploring the feasibility of making the new fair practices enforceable rather than voluntary, with an economical and efficient means of dispute resolution.

These factors are in keeping with the characteristics of effective codes outlined in Industry Canada's *Voluntary Codes: A Guide*

ISP INDUSTRY

- Hundreds of Internet service providers, ranging from large affiliates of telephone and cable TV companies, to small and medium-sized independent service providers, provide access to the Internet in Canada.
- The Canadian Association of Internet Providers (CAIP) is the national industry association whose members provide over 80% of the internet connections to homes, schools and businesses in Canada.
- ISP services include:
  - Internet access services (e-mail, WWW access, Internet and Usenet newsgroups, chat, file transfer protocol (FTP), access-based Web site hosting, search engines, etc.)
  - Value-added services including electronic commerce, consulting and design services
  - Bulletin Board Services (BBSs)
  - Webcasting and other "broadcast-like" services
  - Voice services including IP telephony
  - Commercial and personal Web site hosting
  - Content aggregation (e.g. portals).

This code, which is voluntary for CAIP members, states:

- CAIP will cooperate with all government officials, international organizations and law enforcement authorities seeking to clarify the responsibilities for each of the different functions performed by Internet companies.
- CAIP members pledge to comply with all applicable laws.
- CAIP members will not knowingly host illegal content. CAIP members will share information about illegal content for this purpose.

Industry Canada is working with CAIP to strengthen the effectiveness of the code by supporting CAIP's Fair Practices Initiative. The Fair Practices Initiative will expand the scope of the code, and will provide guidance to CAIP members about how to put self-regulatory measures into practice on a day-to-day basis. CAIP is also exploring the feasibility of making the new fair practices enforceable rather than voluntary, with an economical and efficient means of dispute resolution.

These factors are in keeping with the characteristics of effective codes outlined in Industry Canada's *Voluntary Codes: A Guide*

ISP INDUSTRY

- Hundreds of Internet service providers, ranging from large affiliates of telephone and cable TV companies, to small and medium-sized independent service providers, provide access to the Internet in Canada.
- The Canadian Association of Internet Providers (CAIP) is the national industry association whose members provide over 80% of the Internet connections to homes, schools and businesses in Canada.
- ISP services include:
  - Internet access services (e-mail, WWW access, Internet and Usenet newsgroups, chat, file transfer protocol (FTP), access-based Web site hosting, search engines, etc.)
  - Value-added services including electronic commerce, consulting and design services
  - Bulletin Board Services (BBSs)
  - Webcasting and other "broadcast-like" services
  - Voice services including IP telephony
  - Commercial and personal Web site hosting
  - Content aggregation (e.g. portals).

for Their Development and Use. Effective voluntary codes are developed and implemented with the involvement and participation of the larger community. A voluntary code dealing with issues relating to children, for example, is generally more credible and effective if child development experts are involved from the outset.

Choosing an ISP

Many ISPs, including cable, telephone and independent companies, have implemented a variety of practices to help their customers have a safe Internet experience. These practices include providing information on Internet safety, operating complaint lines and making available Internet filtering software, or information on where customers can obtain such software. Most ISPs also have in place "acceptable use" and "terms of service" policies that define conditions of service as well as acceptable on-line behaviour. Most of these policies also have provisions to deal with illegal content and other unlawful uses of an ISP's services. The government encourages ISPs and other providers, such as community access sites, to continue to develop and implement such practices and policies.

In a market as competitive as the Canadian ISP industry, consumers generally have a choice of ISPs. Canadians in search of an Internet service provider may wish to question potential providers about practices and policies to address Internet safety. For example:

- Are you a member of the Canadian Association of Internet Providers or any other organization that promotes the safe and responsible use of the Internet?
- Do you adhere to a code of conduct that addresses inappropriate Internet content?
- Do you have an acceptable use policy? Does it address the use of your service for illegal purposes? Is it available on-line?
- Do you offer family-friendly services such as a "kid zone" or child-friendly search engine?
- Do you make Internet filters, or information about them, available to your customers?
- What do you do if I report a complaint about something I find on the Internet?
- Do you provide information to your customers about Internet safety?
- Do you offer any other information or tools that can help me keep my family safe on the Internet, or do you support organizations that do?

Although your ISP may not have answers to all of the above questions, their responses can help you learn about their approach to Internet safety.

LINKS

- Canadian Association of Internet Providers' Voluntary Code of Conduct (**http://www.caip.ca/issueset.htm**)
- *Voluntary Codes: A Guide for Their Development and Use* (**http://strategis.gc.ca/volcodes**)

LAW ENFORCEMENT

Canada's laws, including the *Criminal Code* and the *Canadian Human Rights Act*, apply in cyberspace. The challenge, however, lies in drafting laws that can keep pace with new and unforseen illegal uses, both of the Internet and of other quickly evolving communications technologies. Although Canada's laws are designed, as much as possible, to be technology-neutral, updating can be essential. One development, for example, is the use of the Internet to lure children in order to commit crimes against them. To address this problem, the Honourable Anne McLellan, Minister of Justice, has signalled her intention to introduce an amendment to the *Criminal Code*.

The law enforcement community is also challenged to keep up with rapid technological change and the ever-evolving techniques used by criminals in cyberspace. The Canadian Police College provides Internet and high technology crime training to Canadian law enforcement officers and their international law enforcement partners. Computer crime investigators of the RCMP (Royal Canadian Mounted Police) are located in all major centres in Canada, where they focus on solving computer-assisted crimes, including the distribution of child pornography on the Internet.

To improve the ability of law enforcement officers to prevent abuses against children and to deal with crimes when they do occur, the RCMP has also designed and is introducing training that is Internet-specific for general duty police officers. These workshops, entitled "Sexual Exploitation of Children," consist of sessions on child prostitution, criminal profiling of sex offenders, prevention education for communities, and investigative procedures for search and seizure of illegal computer data.

To combat unlawful use of the Internet, cooperation at every level is essential. In 1996, for example, the RCMP initiated formal discussions with the Canadian Association of Internet Providers and was instrumental in promoting the development of their Code of Conduct. Since then, the Canadian ISP industry and the law enforcement community have

continued to hold meetings and round-table consultations on how to combat child pornography and other illegal uses of the Internet. A formal consultative body such as the United Kingdom's Internet Crime Forum may be one avenue by which this partnership can continue to grow.

Today, numerous law enforcement organizations at the national, provincial, regional and municipal levels are developing programs to combat illegal uses of the Internet. Criminal Intelligence Service of Canada (CISC) is a national organization that unites the criminal intelligence units of Canadian law enforcement agencies to fight the spread of organized crime. In 1998, CISC developed a national law enforcement strategy on the victimization of children, adding this issue to its list of priorities. Since then, CISC has organized and coordinated national and international efforts to combat child pornography and the victimization of children both on and off the Internet. In August 1999, CISC approved guidelines that will assist law enforcement investigators across Canada in combatting the sexual exploitation of children.

Criminal justice representatives from provincial, territorial and federal governments are also working together, through the Federal/Provincial/Territorial Working Group on Offensive Content on the Internet established in 1998. The group set out to examine legal issues related to new communications technologies, particularly the use of the Internet in the distribution of illegal content such as child pornography and hate propaganda.

HOTLINE REPORTING FACILITIES

Canadian parents do not often complain about objectionable material they find on the Internet, even when they want to. In a recent survey commissioned by the federal government of computer-equipped Canadian parents, *Canada's Children in a Wired World*, researchers found that the majority of those who had wanted to complain did not do so because they did not know where to file their complaints. To address this situation, some other countries have created Internet content hotlines.

CANADA'S CHILDREN IN A WIRED WORLD: The Parents' View

- 87% of Canadian parents have never complained about "inappropriate" content they or their family have found on the Internet.
- 52% of those who want[illegible] to complain didn't know who to complain to.
- 52% of parents think setting up a tipline or hotline to report illegal content would be "very effective."

continued to hold meetings and round-table consultations on how to combat child pornography and other illegal uses of the Internet. A formal consultative body such as the United Kingdom's Internet Crime Forum may be one avenue by which this partnership can continue to grow.

Today, numerous law enforcement organizations at the national, provincial, regional and municipal levels are developing programs to combat illegal uses of the Internet. Criminal Intelligence Service of Canada (CISC) is a national organization that unites the criminal intelligence units of Canadian law enforcement agencies to fight the spread of organized crime. In 1998, CISC developed a national law enforcement strategy on the victimization of children, adding this issue to its list of priorities. Since then, CISC has organized and coordinated national and international efforts to combat child pornography and the victimization of children both on and off the Internet. In August 1999, CISC approved guidelines that will assist law enforcement investigators across Canada in combatting the sexual exploitation of children.

Criminal justice representatives from provincial, territorial and federal governments are also working together, through the Federal/Provincial/Territorial Working Group on Offensive Content on the Internet established in 1998. The group set out to examine legal issues related to new communications technologies, particularly the use of the Internet in the distribution of illegal content such as child pornography and hate propaganda.

HOTLINE REPORTING FACILITIES

Canadian parents do not often complain about objectionable material they find on the Internet, even when they want to. In a recent survey commissioned by the federal government of computer-equipped Canadian parents, *Canada's Children in a Wired World*, researchers found that the majority of those who had wanted to complain did not do so because they did not know where to file their complaints. To address this situation, some other countries have created Internet content hotlines.

CANADA'S CHILDREN IN A WIRED WORLD: The Parents' View

- 87% of Canadian parents have never complained about "inappropriate" content they or their family have found on the Internet.
- 52% of those who wanted to complain didn't know who to complain to.
- 52% of parents think setting up a tipline or hotline to report illegal content would be "very effective."

Crime Stoppers of the Internet

Internet content hotlines are communications systems for receiving, processing, verifying, evaluating and acting upon complaints about Internet content. Hotlines are the "Crime Stoppers" of the Internet. They are a link between the Internet user, the content owner/provider and law enforcement organizations. The United Kingdom's Internet Watch Foundation (IWF) is a leading example. Established in 1996, IWF is an independent body that works with law enforcement agencies and ISPs in the United Kingdom to remove illegal material from the Internet (particularly child pornography), and promotes the labelling and filtering of legal material that some may find offensive.

Typically, concerned Internet users or providers contact the hotline when they encounter Internet content they believe to be illegal. The hotline investigates the complaint and, when it deems the content in question to be potentially illegal, notifies the content provider and appropriate law enforcement officials.

Hotlines have several benefits. First, they are efficient. Rather than depending on active monitoring or some other means, the hotline relies on complaints from Internet users to uncover illegal content. Second, by screening complaints, the hotline shifts some of the burden of receiving and processing complaints away from law enforcement organizations, allowing them to focus on other activities. Third, although hotlines such as the Internet Watch Foundation were established to address illegal content, they can also play a role in promoting awareness and providing information. Hotlines not only encourage vigilance; they also can highlight successful resolution of problems, as the IWF does in its annual report.

In addition to the United Kingdom, countries such as Australia, Austria, France, Germany, Ireland, the Netherlands, Norway, and the United States are operating Internet content hotlines. Although Canada does not presently have an Internet content hotline, the federal government, in collaboration with the Canadian Association of Internet Providers and other private sector players, is examining the feasibility of establishing one.

INTERNATIONAL COLLABORATION

Addressing illegal and offensive content on the Internet is a complex undertaking; it is made even more so by the international nature of the Internet. Different sets of national laws must be considered, and law enforcement agencies are finding it necessary to develop new methods to deal with cross-jurisdictional issues.

Self-regulatory systems, too, must address the international nature of Internet content. Industries increasingly need to coordinate their work and develop effective solutions that transcend national boundaries. In fact, the private sector is working internationally to develop a model self-regulatory code of conduct for Internet

service providers around the world. The Canadian Association of Internet Providers (CAIP) has also entered into an agreement with the EuroISPA (European Internet Service Providers Association) to share information and collaborate on issues of common concern. Associations from around the world, including CAIP, are networking through an emerging ISP association forum.

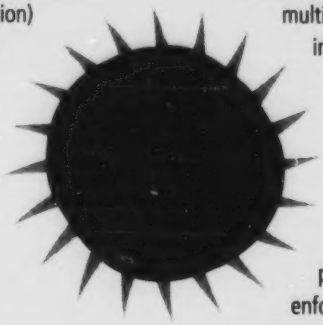

participate in transnational investigations aimed at identifying and targeting suspected child sex abusers, and detecting and seizing child pornography. One multi-agency project resulted in numerous arrests and important intelligence for further investigations. This group also concentrates on improving cooperation and encouraging best practices among law enforcement agencies.

Law Enforcement Across Borders

Collaboration with foreign law enforcement agencies and governments is also essential. Canadian law enforcers (including the RCMP and CISC) participate with representatives of 30 other countries in the Interpol Specialist Group on Crimes Against Children. This group meets semi-annually to share information and investigative techniques for dealing with child pornography and smuggled, abducted or runaway children.

Canadian criminal justice officials, including those representing the Solicitor General Canada and the Department of Justice Canada, also actively participate in the Group of Eight (G-8). The RCMP chairs a Sub-Group within the G-8 Experts Group on Transnational Organized Crime, the Law Enforcement Projects Specialist Working Group on missing children. The RCMP and CISC, as group members, The Department of Justice Canada, the Solicitor General Canada and the RCMP also actively participate in the G-8 Lyon Sub-Group on High Technology Crime, which is examining how international law enforcement agencies can work together and with the private sector to share information in Internet-based investigations. To enhance cooperation among G-8 partners, 24-hour law enforcement points of contact have been established. In May 2000, senior G-8 representatives from police forces, government and the private sector met to discuss additional ways to enhance international cooperation.

Justice Canada is also currently involved in drafting the Council of Europe convention on cybercrime. This convention, which should be adopted by mid-2001, is the first broadly accepted international instrument dealing with computer-related crimes, sovereignty and privacy in the new borderless Internet age.

Government Talking to Government

The Government of Canada participates in a number of international fora to share information and expertise on illegal and offensive content on the Internet.

- In 1998, Canada partnered with the United States to organize the Forum on Internet Content Self-Regulation hosted by the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). The Forum brought together industry, government and law enforcement officials, and other stakeholders, to address illegal and offensive content.
- To increase understanding of policy options, the Government of Canada commissioned an international study entitled *Combatting Hate on the Internet: An International Comparative Review of Policy Approaches.*
- In June 2000, Justice Canada participated in the international conference, The Internet and the Changing Face of Hate: An International Dialogue. This conference, hosted in Berlin by the German Justice Minister, focussed on the need for international cooperation to address hate on the Internet.
- The Government of Canada participated in the Internet Content Summit (Germany, October 1999) and the International Conference Combatting Child Pornography on the Internet (Austria, September 1999). It also held consultations with France and Australia to discuss approaches to this issue.

In preparation for the United Nations 2001 World Conference against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Intolerance, Canadian Heritage has undertaken cross-Canada consultations with civil society groups, as well as with provinces, territories and municipalities. All levels of government have made recommendations. International aspects of illegal and offensive content on the Internet are expected to figure prominently on the conference agenda.

LINKS

- OECD Forum on Internet Content Self-Regulation **(http://www.oecd.org/dsti/sti/it/secur/index.htm)**
- *Combatting Hate on the Internet: An International Comparative Review of Policy Approaches* (1998) **(http://www.pch.gc.ca/multi/html/whatsnew.htm)**
- International Conference Combatting Child Pornography on the Internet **(http://www.stop-childpornog.at)**

3. CONCLUSION

If Canadians are to truly benefit from the opportunities offered by the new, networked economy, Canada must effectively tackle the issue of illegal and offensive content on the Internet. A good deal of work, now under way, is profiled in this document.

This work is not done in isolation. Canadian partnerships to combat illegal and offensive content on the Internet span all levels of government. Canada's law enforcement agencies and its private sector have banded together with governments, non-government groups and citizens. Parents endorse this collaborative approach and, indeed, are an integral part of the equation.

Overall, Canadian parents believe that the job of managing Internet content is a responsibility they share with Internet service providers, Internet users, independent organizations, governments, Web site producers and police. Schools and libraries, too, play a key role, and Canadians will continue to reach far beyond international borders to develop effective solutions, share experiences and make a difference here at home.

By working collaboratively, Canadians are creating a healthy environment in which to teach Canada's children to be the safe, wise and responsible Internet users of the future.

GLOSSARY OF TERMS

BBS

Bulletin Board System. An electronic messaging system and an information storage area shared by several users, each having access to all messages left or posted in that area.

BOOKMARKS

A personal list of interesting Web sites. Bookmarks function like putting a marker in a book, making it quick and easy to navigate the World Wide Web.

BROWSER

The software that allows users to "surf" — view pages on the Web.

BROWSER HISTORY

A list of recently visited Web sites that is stored by the browser.

CHAT

The ability to "talk" live to other people on the Internet. It's like a party line, except that typing replaces talking. IRC (Internet Relay Chat) is the most commonly used program allowing real-time conversations among chat participants.

CONTENT AGGREGATION

Bringing together content that is to be made available on the Internet, usually on a Web site or portal.

COUNCIL OF EUROPE

A group of 41 European countries that defends human rights, democracy and the rule of law. The Council promotes a shared European identity, and develops continent-wide agreements to standardize practices. Five countries, including Canada, have been granted observer status.

CYBERSPACE

The three-dimensional expanse of computer networks in which all audio, video and other electronic signals travel, and where users can explore and download information. Cyberspace is generally considered to be synonymous with the Internet.

ELECTRONIC COMMERCE

Commercial activity conducted over networks that link electronic devices (mainly computers).

FTP

File Transfer Protocol. Software used on the Internet to transfer files of data from one computer to another.

GROUP OF 8 (G-8)

The group of eight major industrialized countries: Canada, France, Germany, Italy, Japan, the Russian Federation, the United Kingdom and the United States.

HTML

Hypertext Markup Language. The computer language of the World Wide Web. All Web pages are created using HTML. To see what HTML looks like, call up a Web page, click on "View" and then "View Source."

INSTANT MESSAGING (IM)

A communications tool that combines the live nature of chat rooms with the direct contact of e-mail. IM software connects users who have all agreed to be part of the same group. The most commonly used software for Instant Messaging is ICQ ("I Seek You").

INTERNET

Countless networks of computers connected together across the world. Components of the Internet include the World Wide Web, newsgroups, chat rooms and e-mail.

INTERNET PROTOCOL (IP)

The telecommunications protocol used on the Internet.

INTERNET SERVICE PROVIDER (ISP)

An organization that provides the public with access to the Internet.

IP TELEPHONY

Telecommunications services that use the Internet protocol.

NEW MEDIA

The range of information and communications services delivered over the Internet.

NEWSGROUPS

An Internet facility that allows users with a common interest to exchange information. There are many thousands of newsgroups, often updated many times a day. They may be moderated or unmoderated.

PORTAL

A Web site that offers services to entice Internet surfers to use the site as their main point of entry to the Web. Typically, a portal will provide a directory of links to sites, a search engine, and other services such as free e-mail, or filtering and blocking options for parents.

PROTOCOLS

Sets of technology language rules that determine how various components of communications systems interact.

SEARCH ENGINE

An Internet site that allows users to search for specific information or Web sites.

SPAM

Junk mail that shows up in e-mail boxes or on newsgroups

USENET

A worldwide system of newsgroups and discussion groups that uses the Internet and other networks.

USER EMPOWERMENT

Providing Internet users with the information, education, awareness and tools that enable them to control the interaction they have with the Internet and with content on the Internet.

WEB or WORLD WIDE WEB (WWW)

The visual component of the Internet. Although the Web is only one component of the Internet, the terms are often (and mistakenly) used interchangeably. Web pages, which are created in HTML language, can include text, pictures, sound clips, video, links for downloading software, and much more.

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Le contenu illégal et offensant diffusé dans INTERNET

Canada

STRATÉGIE CANADIENNE POUR L'UTILISATION SÉCURITAIRE, PRUDENTE ET RESPONSABLE D'INTERNET

Cette publication est offerte par voie électronique sur le Web (**http://www.brancher.gc.ca/cyberaverti**).

On peut obtenir cette publication sur demande en médias substituts. Communiquer avec le Centre de diffusion de l'information dont les coordonnées suivent.
Pour obtenir des exemplaires du présent document, s'adresser également au :

Centre de diffusion de l'information
Direction générale des communications
Industrie Canada
Bureau 268D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466
Télécopieur : (613) 954-6436
Courriel : **publications@ic.gc.ca**

Autorisation de reproduction. Sauf indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en totalité ou en partie et par tout moyen, sans frais et sans autre autorisation d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée dans le but d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit identifié comme étant la source de l'information et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle de l'information reproduite ni comme ayant été faite en association avec Industrie Canada ou avec l'approbation de celui-ci.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication dans un but commercial, veuillez envoyer un courriel à : **copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca**.

Désistements. Une partie de l'information diffusée dans les sites Web du gouvernement du Canada provient de sources externes. Le gouvernement du Canada n'est pas responsable de la qualité générale, de la qualité marchande ni de l'adaptation à une fin particulière des produits ou services offerts sur des sites externes et présentés ou décrits dans son menu; il n'est pas non plus responsable du caractère exact, fiable ou à jour de l'information figurant sur le site Web et fournie par des sources externes.

Hyperliens externes. Le présent document contient des hyperliens à des sites Web externes. Le gouvernement du Canada n'est pas responsable de la qualité générale, de la qualité marchande ni de l'adaptation à une fin particulière des produits ou services offerts sur des sites externes et présentés ou décrits dans son menu; il n'est pas non plus responsable du caractère exact, fiable ou à jour de l'information figurant sur le site Web et fournie par des sources externes. Tous les efforts raisonnables ont été déployés pour confirmer l'exactitude des adresses des sites Web externes au moment de la publication du présent document, mais le lecteur doit tenir compte du fait que les adresses URL peuvent changer de temps à autre et que le présent document n'en fera pas état.

Langues officielles. Le gouvernement du Canada est tenu, conformément à la *Loi sur les langues officielles* et aux politiques pertinentes émises par le Conseil du Trésor, de s'assurer que toute l'information diffusée par le gouvernement du Canada le soit en français et en anglais. Les usagers du site devront toutefois prendre note que certains renseignements provenant de sites externes ne sont disponibles que dans leur langue d'origine.

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue C2-532/2000
ISBN 0-662-65320-3
53262B

Contient 20 p. 100
de matières recyclées

PRÉFACE

En 1994, le gouvernement du Canada créait le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information (CCAI), qui relève du secteur privé, pour le conseiller sur la meilleure façon d'aménager l'inforoute canadienne. Dans l'exercice de son mandat, le Comité a recommandé une série de mesures visant le contenu potentiellement offensant, mais cependant légal, diffusé dans Internet. Dans ses rapports publiés en 1995 et en 1997, le Conseil soulignait la nécessité de sensibiliser et de renseigner la population canadienne au sujet du contenu offensant diffusé dans Internet; il soulignait également l'importance de travailler de concert avec l'industrie pour encourager celle-ci à établir volontairement des lignes directrices et stimuler la recherche sur les logiciels de filtrage.

Le CCAI a également conclu que la règle de droit s'applique à l'autoroute de l'information, principe qui continue de résister au passage du temps et à l'épreuve de l'expérience. Le Conseil a recommandé que le Canada concentre ses efforts sur l'application de la loi et, s'il y a lieu, qu'il améliore les lois en vigueur afin d'assurer leur application et leur force exécutoire dans un environnement de réseau. Le rapport intitulé *La société canadienne à l'ère de l'information – Pour entrer de plain-pied dans le xxe siècle* constitue la réponse détaillée du gouvernement au Comité.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION
Principales recommandations pour protéger les Canadiens

Le gouvernement fédéral devrait :

- Préciser les lois actuelles afin d'en rehausser le degré de pertinence et de mise en application dans le contexte des réseaux mondiaux en évolution constante.
- Favoriser l'élaboration et l'adoption volontaires de codes de déontologie, et y intégrer notamment des procédures de règlement des différends.
- Sensibiliser et renseigner la population sur le fait que la règle de droit s'applique également à la télématique.
- Inciter la population à soutenir les organismes communautaires engagés dans la lutte contre la propagande haineuse. Il s'agit d'un moyen économique de combattre les préjugés en ligne.
- Stimuler les investissements dans la recherche-développement axée sur la mise au point de moyens techniques qui visent à protéger la population contre les contenus offensants dans Internet et à faciliter l'application des lois.

PRÉFACE

En 1994, le gouvernement du Canada créait le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information (CCAI), qui relève du secteur privé, pour le conseiller sur la meilleure façon d'aménager l'inforoute canadienne. Dans l'exercice de son mandat, le Comité a recommandé une série de mesures visant le contenu potentiellement offensant, mais cependant légal, diffusé dans Internet. Dans ses rapports publiés en 1995 et en 1997, le Conseil soulignait la nécessité de sensibiliser et de renseigner la population canadienne au sujet du contenu offensant diffusé dans Internet; il soulignait également l'importance de travailler de concert avec l'industrie pour encourager celle-ci à établir volontairement des lignes directrices et stimuler la recherche sur les logiciels de filtrage.

Le CCAI a également conclu que la règle de droit s'applique à l'autoroute de l'information, principe qui continue de résister au passage du temps et à l'épreuve de l'expérience. Le Conseil a recommandé que le Canada concentre ses efforts sur l'application de la loi et, s'il y a lieu, qu'il améliore les lois en vigueur afin d'assurer leur application et leur force exécutoire dans un environnement de réseau. Le rapport intitulé *La société canadienne à l'ère de l'information – Pour entrer de plain-pied dans le xxie siècle* constitue la réponse détaillée du gouvernement au Comité.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION
Principales recommandations pour protéger les Canadiens

Le gouvernement fédéral devrait :

- Préciser les lois actuelles afin d'en rehausser le degré de pertinence et de mise en application dans le contexte des réseaux mondiaux en évolution constante.
- Favoriser l'élaboration et l'adoption volontaires de codes de déontologie, et y intégrer notamment des procédures de règlement des différends.
- Sensibiliser et renseigner la population sur le fait que la règle de droit s'applique également à la télématique.
- Inciter la population à soutenir les organismes communautaires engagés dans la lutte contre la propagande haineuse. Il s'agit d'un moyen économique de combattre les préjugés en ligne.
- Stimuler les investissements dans la recherche-développement axée sur la mise au point de moyens techniques qui visent à protéger la population contre les contenus offensants dans Internet et à faciliter l'application des lois.

-2 +4

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui a tenu de vastes audiences publiques sur les questions associées aux nouveaux médias et à Internet, est parvenu, dans son *Rapport sur les nouveaux médias* publié en mai 1999, essentiellement aux mêmes conclusions que le CCAI. À l'instar du gouvernement fédéral, le CRTC a reconnu l'importance de s'attaquer à la question du contenu illégal et offensant diffusé dans Internet, si l'on veut que l'ensemble de la population canadienne bénéficie des avantages de ce nouveau média et du commerce électronique.

Dans ce dossier, les Canadiens ont déjà formé un grand nombre de partenariats, regroupant les divers ordres de gouvernement, les organismes d'application de la loi, le secteur privé, les organismes sans but lucratif et le grand public. Il reste néanmoins beaucoup de travail à accomplir.

Au début de l'an 2000, Industrie Canada a créé un groupe de travail fédéral pour évaluer les progrès réalisés au pays, cerner les lacunes et élaborer une stratégie coordonnée. Le présent document fait le point sur la démarche du gouvernement et donne un aperçu de l'action concertée menée par les secteurs public et privé afin d'offrir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin pour pouvoir utiliser Internet de façon sécuritaire, prudente et responsable.

Les Canadiens trouveront dans le présent document de nombreux renvois à du matériel imprimé et à des sites Web, qui les aideront à obtenir les renseignements et les ressources disponibles sur ce sujet.

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

- Agence des douanes et du revenu du Canada (http://www.ccra-adrc.gc.ca)
- Centre national de prévention du crime (http://www.crime-prevention.org)
- Développement des ressources humaines Canada (http://www.hrdc-drhc.gc.ca)
- Gendarmerie royale du Canada (http://www.rcmp-grc.gc.ca)
- Industrie Canada (http://www.ic.gc.ca)
- Ministère de la Justice Canada (http://canada.justice.gc.ca)
- Patrimoine canadien (http://www.pch.gc.ca)
- Santé Canada (http://www.hc-sc.gc.ca)
- Service canadien des renseignements criminels (http://www.cisc.gc.ca)
- Solliciteur général Canada (http://www.sgc.gc.ca)

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui a tenu de vastes audiences publiques sur les questions associées aux nouveaux médias et à Internet, est parvenu, dans son *Rapport sur les nouveaux médias* publié en mai 1999, essentiellement aux mêmes conclusions que le CCAI. À l'instar du gouvernement fédéral, le CRTC a reconnu l'importance de s'attaquer à la question du contenu illégal et offensant diffusé dans Internet, si l'on veut que l'ensemble de la population canadienne bénéficie des avantages de ce nouveau média et du commerce électronique.

Dans ce dossier, les Canadiens ont déjà formé un grand nombre de partenariats, regroupant les divers ordres de gouvernement, les organismes d'application de la loi, le secteur privé, les organismes sans but lucratif et le grand public. Il reste néanmoins beaucoup de travail à accomplir.

Au début de l'an 2000, Industrie Canada a créé un groupe de travail fédéral pour évaluer les progrès réalisés au pays, cerner les lacunes et élaborer une stratégie coordonnée. Le présent document fait le point sur la démarche du gouvernement et donne un aperçu de l'action concertée menée par les secteurs public et privé afin d'offrir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin pour pouvoir utiliser Internet de façon sécuritaire, prudente et responsable.

Les Canadiens trouveront dans le présent document de nombreux renvois à du matériel imprimé et à des sites Web, qui les aideront à obtenir les renseignements et les ressources disponibles sur ce sujet.

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

- Agence des douanes et du revenu du Canada (http://www.ccra-adrc.gc.ca)
- Centre national de prévention du crime (http://www.crime-prevention.org)
- Développement des ressources humaines Canada (http://www.hrdc-drhc.gc.ca)
- Gendarmerie royale du Canada (http://www.rcmp-grc.gc.ca)
- Industrie Canada (http://www.ic.gc.ca)
- Ministère de la Justice Canada (http://canada.justice.gc.ca)
- Patrimoine canadien (http://www.pch.gc.ca)
- Santé Canada (http://www.hc-sc.gc.ca)
- Service canadien des renseignements criminels (http://www.cisc.gc.ca)
- Solliciteur général Canada (http://www.sgc.gc.ca)

LIENS

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION (CCAI)

- *Contact, communauté, contenu – Le défi de l'autoroute de l'information* (1995) (http://strategis.gc.ca/ccai)
- *Préparer le Canada au monde numérique* (1997) (http://strategis.gc.ca/ccai)

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT DU CANADA AU CCAI

- *La société canadienne à l'ère de l'information – Pour entrer de plain-pied dans le XXIe siècle* (1996) (http://strategis.gc.ca/ccai)

CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (CRTC)

- *Rapport sur les nouveaux médias*, voir Avis public CRTC 1999-84 (http://www.crtc.gc.ca/FRN/NEWS/RELEASES/1999/R990517f.htm)

TABLE DES MATIÈRES

1. Promouvoir l'utilisation sécuritaire, prudente et responsable d'Internet 1

2. La démarche du gouvernement 5

   Renseigner les internautes et renforcer leurs moyens d'action 7

   Autoréglementation efficace 12

   Application de la loi 16

   Lignes d'aide 17

   Collaboration internationale 19

3. Conclusion 22

4. Définitions 23

✂ Règles de navigation du Réseau Éducation-Médias

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

1. PROMOUVOIR L'UTILISATION SÉCURITAIRE, PRUDENTE ET RESPONSABLE D'INTERNET

Les Canadiens consultent de plus en plus Internet, aussi bien à la maison qu'au travail, à l'école et dans les bibliothèques. Partout au pays, l'utilisation d'Internet est à la hausse. Au début de l'an 2001, le taux d'utilisation se chiffrait à plus de un sur deux.

Le 30 mars 1999, le Canada est devenu le premier pays à brancher toutes ses écoles et bibliothèques publiques à Internet.

1994

Écoles - 0 %
Bibliothèques - 0 %
Écoles des Premières nations - 0 %

1999

Écoles - 100 %
Bibliothèques - 100 %
Écoles des Premières nations - 100 %

Internet est un média captivant, qui attire un grand nombre d'enfants et d'adolescents. Près des trois quarts des familles canadiennes ayant des enfants âgés de 6 à 16 ans et possédant un ordinateur sont branchées à Internet.

UN CANADA BRANCHÉ

La stratégie du gouvernement canadien consiste à faire du Canada le pays le plus branché du monde. L'initiative « Un Canada branché » comprend six grands volets :

- Les gouvernements canadiens en ligne
- Le Canada en ligne
- Le contenu canadien en ligne
- Les Collectivités ingénieuses
- Le commerce électronique
- Brancher le Canada au reste du monde

http://www.brancher.gc.ca

Internet est un outil puissant, grâce auquel on peut avoir accès à des quantités illimitées d'information et de produits de communication dans les maisons, les écoles et les bibliothèques. En plus de mettre des ressources éducatives à la disposition des familles, il aide les enfants à faire leurs devoirs et permet aux membres de la famille d'apprendre et de s'amuser ensemble.

1. PROMOUVOIR L'UTILISATION SÉCURITAIRE, PRUDENTE ET RESPONSABLE D'INTERNET

Les Canadiens consultent de plus en plus Internet, aussi bien à la maison qu'au travail, à l'école et dans les bibliothèques. Partout au pays, l'utilisation d'Internet est à la hausse. Au début de l'an 2001, le taux d'utilisation se chiffrait à plus de un sur deux.

Le 30 mars 1999, le Canada est devenu le premier pays à brancher toutes ses écoles et bibliothèques publiques à Internet.

1994
Écoles - 0 %
Bibliothèques - 0 %
Écoles des Premières nations - 0 %

1999
Écoles - 100 %
Bibliothèques - 100 %
Écoles des Premières nations - 100 %

Internet est un média captivant, qui attire un grand nombre d'enfants et d'adolescents. Près des trois quarts des familles canadiennes ayant des enfants âgés de 6 à 16 ans et possédant un ordinateur sont branchées à Internet.

UN CANADA BRANCHÉ

La stratégie du gouvernement canadien consiste à faire du Canada le pays le plus branché du monde. L'initiative « Un Canada branché » comprend six grands volets :

- **Les gouvernements canadiens en ligne**
- **Le Canada en ligne**
- **Le contenu canadien en ligne**
- **Les Collectivités ingénieuses**
- **Le commerce électronique**
- **Brancher le Canada au reste du monde**

http://www.brancher.gc.ca

Internet est un outil puissant, grâce auquel on peut avoir accès à des quantités illimitées d'information et de produits de communication dans les maisons, les écoles et les bibliothèques. En plus de mettre des ressources éducatives à la disposition des familles, il aide les enfants à faire leurs devoirs et permet aux membres de la famille d'apprendre et de s'amuser ensemble.

UTILISATION D'INTERNET AU CANADA

	1997	1998	1999	2000
Utilisation d'Internet au Canada*	31 %	37 %	49 %	57 %

* Personnes âgées de 12 ans ou plus qui ont utilisé Internet au cours des 12 derniers mois.

Source : AC Nielsen, *AC Nielsen Canadian Internet Planner 2001.*

Malgré ces avantages, Internet comporte des risques, notamment en exposant les internautes à du matériel considéré comme pornographique, violent, haineux, raciste ou offensant dans l'ensemble, ou encore en offrant des contacts avec des individus susceptibles de compromettre la sécurité des enfants et des autres membres de la famille.

Ce contenu inapproprié est facilement accessible en ligne et, en raison de l'utilisation de plus en plus répandue d'Internet, il faut que les Canadiens soient au fait de ce problème et s'y attaquent.

Règle de droit

Le contenu illégal — qui viole les lois canadiennes — préoccupe beaucoup les Canadiens. La pornographie infantile et la propagande haineuse, qui posent les risques les plus graves et les plus immédiats pour la sécurité et le bien-être des Canadiens, sont particulièrement troublantes. Il est très important de s'occuper d'autres activités illégales répandues dans l'économie de réseau, telle la fraude, mais cela va au-delà du présent document.

En 1996, Industrie Canada commandait une étude de première importance qui avait pour but d'examiner de quelle manière les lois canadiennes, notamment le *Code criminel* et la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, s'appliquent à Internet. Le titre de l'étude exprime bien le message véhiculé : *L'espace cybernétique n'est pas une terre sans loi.* Selon l'étude, au Canada, ce qui est illégal en dehors du réseau Internet l'est également en ligne.

L'application de la loi au cyberespace, toutefois, entraîne des défis de taille, surtout en raison de la succession ininterrompue de percées technologiques.

Contenu offensant, mais néanmoins légal

Il est important d'établir une distinction entre le contenu Internet qui est illégal et celui qui est offensant pour certaines personnes, mais légal.

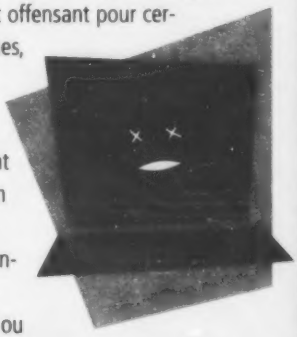

Par « contenu potentiellement offensant », on entend, entre autres, tout contenu sexuellement explicite ou d'une extrême violence, ou pouvant être considéré comme offensant pour des raisons d'ordre social, religieux, culturel

ou moral. Dans certains cas, malgré son statut légal, le contenu offensant peut être considéré comme nuisible pour les enfants.

Pour certains Canadiens, le contenu offensant est tout simplement fâcheux. D'aucuns craignent qu'il compromette le développement sain des enfants et des jeunes alors que d'autres estiment que le contenu offensant risque de donner une mauvaise opinion d'Internet dans son ensemble et d'entraver son essor au pays.

Liberté d'expression et protection des Canadiens — Un équilibre à atteindre

Pour contrôler et gérer le contenu illégal et offensant diffusé dans Internet, les Canadiens doivent mener des travaux de recherche en temps opportun et suivre de près les nouveaux développements. Le contrôle du contenu illégal relève essentiellement de l'application de la loi. En revanche, il faut aborder différemment et par divers moyens le problème du contrôle et de la gestion du contenu offensant. On peut par exemple renforcer les moyens d'action des internautes, renseigner les consommateurs afin de les aider à faire des choix éclairés et instaurer des pratiques responsables dans l'industrie.

En abordant le problème du contenu inapproprié diffusé dans Internet, il faut parvenir à un équilibre entre le besoin de protéger les Canadiens et la nécessité de respecter les principes démocratiques des droits et libertés qui leur tiennent tant à cœur. La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit à toutes les personnes au Canada la « liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication ». Ce droit, de même que tous les autres droits et libertés reconnus par la Charte, « ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique ».

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
Un droit fondamental

- La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit à toutes les personnes au Canada la « liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication ».
- Les droits et libertés que reconnaît la Charte « ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique ».

UTILISATION D'INTERNET AU CANADA

	1997	1998	1999	2000
Utilisation d'Internet au Canada*	31 %	37 %	49 %	57 %

* Personnes âgées de 12 ans ou plus qui ont utilisé Internet au cours des 12 derniers mois.

Source : AC Nielsen, *AC Nielsen Canadian Internet Planner 2001.*

Malgré ces avantages, Internet comporte des risques, notamment en exposant les internautes à du matériel considéré comme pornographique, violent, haineux, raciste ou offensant dans l'ensemble, ou encore en offrant des contacts avec des individus susceptibles de compromettre la sécurité des enfants et des autres membres de la famille.

Ce contenu inapproprié est facilement accessible en ligne et, en raison de l'utilisation de plus en plus répandue d'Internet, il faut que les Canadiens soient au fait de ce problème et s'y attaquent.

Règle de droit

Le contenu illégal — qui viole les lois canadiennes — préoccupe beaucoup les Canadiens. La pornographie infantile et la propagande haineuse, qui posent les risques les plus graves et les plus immédiats pour la sécurité et le bien-être des Canadiens, sont particulièrement troublantes. Il est très important de s'occuper d'autres activités illégales répandues dans l'économie de réseau, telle la fraude, mais cela va au-delà du présent document.

En 1996, Industrie Canada commandait une étude de première importance qui avait pour but d'examiner de quelle manière les lois canadiennes, notamment le *Code criminel* et la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, s'appliquent à Internet. Le titre de l'étude exprime bien le message véhiculé : *L'espace cybernetique n'est pas une terre sans loi.* Selon l'étude, au Canada, ce qui est illégal en dehors du réseau Internet l'est également en ligne.

L'application de la loi au cyberespace, toutefois, entraîne des défis de taille, surtout en raison de la succession ininterrompue de percées technologiques.

Contenu offensant, mais néanmoins légal

Il est important d'établir une distinction entre le contenu Internet qui est illégal et celui qui est offensant pour certaines personnes, mais légal.

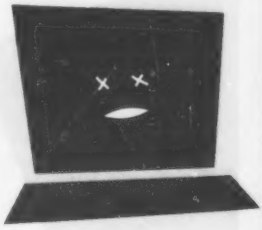

Par « contenu potentiellement offensant », on entend, entre autres, tout contenu sexuellement explicite ou d'une extrême violence, ou pouvant être considéré comme offensant pour des raisons d'ordre social, religieux, culturel

ou moral. Dans certains cas, malgré son statut légal, le contenu offensant peut être considéré comme nuisible pour les enfants.

Pour certains Canadiens, le contenu offensant est tout simplement fâcheux. D'aucuns craignent qu'il compromette le développement sain des enfants et des jeunes alors que d'autres estiment que le contenu offensant risque de donner une mauvaise opinion d'Internet dans son ensemble et d'entraver son essor au pays.

Liberté d'expression et protection des Canadiens — Un équilibre à atteindre

Pour contrôler et gérer le contenu illégal et offensant diffusé dans Internet, les Canadiens doivent mener des travaux de recherche en temps opportun et suivre de près les nouveaux développements. Le contrôle du contenu illégal relève essentiellement de l'application de la loi. En revanche, il faut aborder différemment et par divers moyens le problème du contrôle et de la gestion du contenu offensant. On peut par exemple renforcer les moyens d'action des internautes, renseigner les consommateurs afin de les aider à faire des choix éclairés et instaurer des pratiques responsables dans l'industrie.

En abordant le problème du contenu inapproprié diffusé dans Internet, il faut parvenir à un équilibre entre le besoin de protéger les Canadiens et la nécessité de respecter les principes démocratiques des droits et libertés qui leur tiennent tant à cœur. La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit à toutes les personnes au Canada la « liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication ». Ce droit, de même que tous les autres droits et libertés reconnus par la Charte, « ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique ».

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
Un droit fondamental

- La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit à toutes les personnes au Canada la « liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication ».
- Les droits et libertés que reconnaît la Charte « ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique ».

Selon un récent sondage mené auprès de parents canadiens qui possèdent un ordinateur et ont des enfants de 6 à 16 ans, sondage effectué à la demande du gouvernement fédéral et intitulé *Les enfants du Canada dans un monde branché : la perspective des parents*, la majorité sont d'avis qu'Internet constitue une excellente ressource, mais le contenu inapproprié qui y est diffusé préoccupe beaucoup les parents. Ces derniers comprennent qu'il leur incombe de montrer à leurs enfants à être des internautes prudents et responsables, mais ils ne se sentent pas aptes à le faire tout seuls. Les familles sont à la recherche d'outils variés, comme les initiatives de sensibilisation du public, la supervision, les technologies de filtrage et les mécanismes d'autoréglementation de l'industrie. Nombre de Canadiens préconisent une action concertée, mettant à contribution les bibliothèques publiques, les écoles, les fournisseurs de services Internet, les institutions communautaires, les pouvoirs publics et les organismes d'application de la loi.

LIENS

- *Les enfants du Canada dans un monde branché : la perspective des parents* (2000) (**http://www.brancher.gc.ca/cyberaverti**)
- *L'espace cybernétique n'est pas une terre sans loi* (1997) (**http://strategis.gc.ca/internet-f**)
- *Code criminel du Canada* (**http://canada.justice.gc.ca/loireg/index_fr.html**)
- *Charte canadienne des droits et libertés* (**http://canada.justice.gc.ca/loireg/charte/const_fr.html**)
- *Loi canadienne sur les droits de la personne* (**http://www.chrc-ccdp.ca/Legis&Poli/chra-lcdp.asp?l=f**)
- Ressources sur la santé et le développement des enfants et des jeunes (**http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/enfance-jeunesse**)
- Principales statistiques sur les technologies de l'information et des communications au Canada (**http://strategis.gc.ca/pics/sff/sld001f.htm**)

2. LA DÉMARCHE DU GOUVERNEMENT

Bien que les lois canadiennes s'appliquent de façon rigoureuse au cyberespace, le gouvernement fédéral reconnaît que la législation, à elle seule, ne résoudra pas les problèmes associés au contenu illégal et offensant diffusé dans Internet. La réforme législative est importante, mais la démarche du gouvernement fédéral dans ce dossier consiste à faire appel aux Canadiens de toutes les sphères de la société pour trouver des solutions. Au nombre des priorités du gouvernement, mentionnons les suivantes :

- appuyer les initiatives qui renseignent les internautes et renforcent leurs moyens d'action;
- promouvoir des mécanismes efficaces d'autoréglementation de l'industrie;
- renforcer l'application de la loi dans le cyberespace;
- mettre en place des lignes d'aide et des systèmes de traitement des plaintes;
- favoriser les échanges entre les secteurs public et privé et avec les intervenants d'autres pays.

Le gouvernement suit de près l'évolution de la situation au pays et à l'étranger. Il encourage et parraine les travaux de recherche et d'analyse visant à mieux comprendre l'ampleur des problèmes et la gamme de solutions possibles.

Offrir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin

Selon l'étude précitée, *Les enfants du Canada dans un monde branché*, les parents canadiens pensent que leurs enfants naviguent dans Internet principalement pour s'instruire et faire des recherches. La majorité d'entre eux croient que leurs enfants demandent *toujours* la permission avant de communiquer

SOURCES DE CONTENU ILLÉGAL ET OFFENSANT DIFFUSÉ DANS INTERNET

- Sites Web commerciaux et personnels
- Forums Usenet
- Groupes de discussion Internet
- Clavardage (lignes de bavardage)
- Courriels (y compris « pourriels » ou « spam »)
- Messagerie instantanée
- Babillards électroniques
- Publicité

LA DÉMARCHE DU GOUVERNEMENT

Bien que les lois canadiennes s'appliquent de façon rigoureuse au cyberespace, le gouvernement fédéral reconnaît que la législation, à elle seule, ne résoudra pas les problèmes associés au contenu illégal et offensant diffusé dans Internet. La réforme législative est importante, mais la démarche du gouvernement fédéral dans ce dossier consiste à faire appel aux Canadiens de toutes les sphères de la société pour trouver des solutions. Au nombre des priorités du gouvernement, mentionnons les suivantes :

- appuyer les initiatives qui renseignent les internautes et renforcent leurs moyens d'action;
- promouvoir des mécanismes efficaces d'autoréglementation de l'industrie;
- renforcer l'application de la loi dans le cyberespace;
- mettre en place des lignes d'aide et des systèmes de traitement des plaintes;
- favoriser les échanges entre les secteurs public et privé et avec les intervenants d'autres pays.

Le gouvernement suit de près l'évolution de la situation au pays et à l'étranger. Il encourage et parraine les travaux de recherche et d'analyse visant à mieux comprendre l'ampleur des problèmes et la gamme de solutions possibles.

Offrir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin

Selon l'étude précitée, *Les enfants du Canada dans un monde branché*, les parents canadiens pensent que leurs enfants naviguent dans Internet principalement pour s'instruire et faire des recherches. La majorité d'entre eux croient que leurs enfants demandent *toujours* la permission avant de communiquer

SOURCES DE CONTENU ILLÉGAL ET OFFENSANT DIFFUSÉ DANS INTERNET

- Sites Web commerciaux et personnels
- Forums Usenet
- Groupes de discussion Internet
- Clavardage (lignes de bavardage)
- Courriels (y compris « pourriels » ou « spam »)
- Messagerie instantanée
- Babillards électroniques
- Publicité

des données personnelles dans Internet et qu'ils effectuent habituellement leurs recherches en compagnie d'un adulte. Toutefois, de récentes études montrent des différences entre l'opinion des parents sur les activités de leurs enfants en ligne et la réalité. Entre autres, des groupes de discussion organisés en août 2000 laissent entendre que certains jeunes internautes ont des activités en ligne — comportant parfois des risques — que leurs parents ignorent.

La démarche du gouvernement repose, d'abord et avant tout, sur la sensibilisation de la population aux pièges éventuels d'Internet, notamment en renseignant les parents sur les outils qui leur permettront d'exercer un contrôle sur le contenu Internet qui entre dans leur foyer. Les parents canadiens sont conscients qu'il leur incombe d'enseigner à leurs enfants l'utilisation sécuritaire et responsable d'Internet, mais ils doivent disposer de l'information et des outils nécessaires.

Tant le secteur public que le secteur privé jouent un rôle important. Les fournisseurs de services Internet, par exemple, aident non seulement les organismes d'application de la loi à enrayer le contenu illégal diffusé dans Internet, mais ils peuvent également renforcer les moyens d'action des consommateurs en offrant l'accès à des outils pratiques qui aideront les parents et d'autres internautes à prendre des mesures concernant le matériel offensant dans le Web. Cela s'applique également aux organismes communautaires qui offrent un accès public à Internet. D'autres intervenants du secteur privé, y compris les créateurs de contenu et les commerçants en ligne, peuvent jouer un rôle en prônant des pratiques commerciales responsables et en renseignant le public.

En raison de l'envergure internationale d'Internet, toutefois, le Canada doit également collaborer avec d'autres pays à l'application des lois dans le cyberespace. Il n'existe pas une mais plusieurs solutions, que le Canada doit trouver en collaboration avec les gouvernements du monde entier; ces solutions reposent également sur la participation du secteur privé et des internautes comme tels.

LES ENFANTS DU CANADA DANS UN MONDE BRANCHÉ
La perspective des parents

- 66 p. 100 des parents canadiens affirment que l'éducation constitue le plus grand avantage de l'accès de leurs enfants à Internet.
- 51 p. 100 soutiennent que leur principale préoccupation concernant l'accès de leurs enfants à Internet est le contenu inapproprié.
- 21 p. 100 indiquent que leurs enfants ont eu accès à du matériel explicite du point de vue sexuel (à la connaissance des parents).
- 6 p. 100 des enfants ont reçu du matériel sexuel non sollicité (à la connaissance des parents).

des données personnelles dans Internet et qu'ils effectuent habituellement leurs recherches en compagnie d'un adulte. Toutefois, de récentes études montrent des différences entre l'opinion des parents sur les activités de leurs enfants en ligne et la réalité. Entre autres, des groupes de discussion organisés en août 2000 laissent entendre que certains jeunes internautes ont des activités en ligne — comportant parfois des risques — que leurs parents ignorent.

La démarche du gouvernement repose, d'abord et avant tout, sur la sensibilisation de la population aux pièges éventuels d'Internet, notamment en renseignant les parents sur les outils qui leur permettront d'exercer un contrôle sur le contenu Internet qui entre dans leur foyer. Les parents canadiens sont conscients qu'il leur incombe d'enseigner à leurs enfants l'utilisation sécuritaire et responsable d'Internet, mais ils doivent disposer de l'information et des outils nécessaires.

Tant le secteur public que le secteur privé jouent un rôle important. Les fournisseurs de services Internet, par exemple, aident non seulement les organismes d'application de la loi à enrayer le contenu illégal diffusé dans Internet, mais ils peuvent également renforcer les moyens d'action des consommateurs en offrant l'accès à des outils pratiques qui aideront les parents et d'autres internautes à prendre des mesures concernant le matériel offensant dans le Web. Cela s'applique également aux organismes communautaires qui offrent un accès public à Internet. D'autres intervenants du secteur privé, y compris les créateurs de contenu et les commerçants en ligne, peuvent jouer un rôle en prônant des pratiques commerciales responsables et en renseignant le public.

En raison de l'envergure internationale d'Internet, toutefois, le Canada doit également collaborer avec d'autres pays à l'application des lois dans le cyberespace. Il n'existe pas une mais plusieurs solutions, que le Canada doit trouver en collaboration avec les gouvernements du monde entier; ces solutions reposent également sur la participation du secteur privé et des internautes comme tels.

LES ENFANTS DU CANADA DANS UN MONDE BRANCHÉ
La perspective des parents

- 66 p. 100 des parents canadiens affirment que l'éducation constitue le plus grand avantage de l'accès de leurs enfants à Internet.
- 51 p. 100 soutiennent que leur principale préoccupation concernant l'accès de leurs enfants à Internet est le contenu inapproprié.
- 21 p. 100 indiquent que leurs enfants ont eu accès à du matériel explicite du point de vue sexuel (à la connaissance des parents).
- 6 p. 100 des enfants ont reçu du matériel sexuel non sollicité (à la connaissance des parents).

RENSEIGNER LES INTERNAUTES ET RENFORCER LEURS MOYENS D'ACTION

Sensibilisation, éducation et savoir constituent le fondement de toute solution efficace et sont à la base même de la démarche du gouvernement du Canada. Il est primordial de mettre les Canadiens en garde contre les pièges éventuels d'Internet, dont certains sont propres à ce nouveau média. Néanmoins, il est tout aussi essentiel de renforcer les moyens d'action des internautes canadiens en les renseignant sur les solutions à leur portée.

Sécurité, sensibilisation et Internet

Le Réseau Éducation-Médias (le Réseau) est un organisme canadien non gouvernemental sans but lucratif qui renseigne les familles, les écoles et les collectivités du pays sur les médias. Son programme national bilingue, *La toile et les jeunes : connaître les enjeux*, est destiné aux parents, aux enseignants, aux bibliothécaires municipaux et aux dirigeants communautaires. Il vise à mieux faire connaître Internet. Il leur donne des outils pour aider les jeunes à acquérir la pensée critique qui leur permettra tout au long de leur vie d'utiliser Internet de façon sécuritaire, prudente et responsable — un objectif si important qu'il a été adopté comme titre de ce document. La Fédération canadienne des associations foyer-école et parents-maîtres, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants ainsi que l'Association canadienne des directeurs d'école soutiennent les programmes du Réseau. Un nombre croissant d'entreprises chefs de file dans les secteurs de la diffusion, du câble, des télécommunications et des nouveaux médias ainsi que plusieurs ministères fédéraux et provinciaux offrent une contribution financière au Réseau.

En collaboration avec le Réseau, la Canadian Library Association élabore un programme de sensibilisation au Web afin d'offrir, dans les bibliothèques publiques partout au Canada, une formation portant sur Internet. Ce programme, qui reçoit l'appui financier du gouvernement fédéral et de plusieurs gouvernements provinciaux, offrira un service de perfectionnement professionnel aux membres du personnel des bibliothèques qui, à leur tour, pourront sensibiliser les usagers d'Internet dans ces bibliothèques, aux problèmes associés à ce média d'information.

Le Conseil consultatif national de Rescol, mis sur pied par Industrie Canada, regroupe des dirigeants des ministères de l'éducation du pays entier de même que des représentants des principales associations du secteur de l'éducation, des milieux de la recherche, des bibliothèques et

LES ENFANTS DU CANADA DANS UN MONDE BRANCHÉ
La perspective des parents

- 53 p. 100 des parents canadiens affirment qu'ils supervisent « abondamment » l'usage que leurs enfants font d'Internet au foyer.
- 17 p. 100 ont installé un logiciel de filtrage dans l'ordinateur familial.
- 67 p. 100 précisent qu'ils vérifient les signets ou l'historique du navigateur de réseau pour vérifier les sites consultés par leurs enfants.
- 40 p. 100 sont d'avis qu'un système de classification du contenu des sites Web serait « très efficace ».

des organismes bénévoles. Pour venir en aide aux enseignants qui initient les élèves à Internet en salle de classe, Rescol a préparé une brochure sur les différentes questions sociales à envisager, comme la pertinence du contenu en ligne et l'utilisation responsable d'Internet.

L'initiative des Réseaux d'apprentissage communautaire, de Développement des ressources humaines Canada, appuie les réseaux Internet communautaires visant à favoriser le développement socioéconomique et à encourager l'apprentissage continu. Dans le cadre de cette initiative, le Ministère et ses partenaires fédéraux adoptent des mesures pour enrayer le contenu illégal ou offensant diffusé dans Internet.

Le portail sécurité sur Internet, une initiative de l'Association canadienne de fournisseurs Internet, offre un accès en ligne aux ressources permettant aux Canadiens de naviguer dans Internet en toute sécurité. En plus de proposer à l'internaute un lien donnant accès au Réseau Éducation-Médias, le portail diffuse de l'information sur la façon de lutter contre la propagande haineuse en ligne, l'utilisation d'Internet pour attirer les enfants et les questions d'intérêt pour le consommateur. Industrie Canada a offert à l'Association un appui pour financer la création du portail.

La trousse éducative *Disparu* enseigne aux enfants comment naviguer dans le Web en toute sécurité et les met en garde contre les prédateurs qui utilisent Internet pour attirer les enfants dans des guet-apens à caractère sexuel. Elle a été distribuée gratuitement à 10 000 écoles et bibliothèques partout au Canada. La trousse, qui comprend un ludiciel, un documentaire vidéo, un site Web et un guide pour les parents et les enseignants, a été parrainée par les gouvernements fédéral et provinciaux et par des entreprises privées de haute technologie.

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec le Réseau Éducation-Médias, entreprend une étude en profondeur pour mieux comprendre les questions associées au contenu Internet et sensibiliser la

LES ENFANTS DU CANADA DANS UN MONDE BRANCHÉ
La perspective des parents

- 53 p. 100 des parents canadiens affirment qu'ils supervisent « abondamment » l'usage que leurs enfants font d'Internet au foyer.
- 17 p. 100 ont installé un logiciel de filtrage dans l'ordinateur familial.
- 67 p. 100 précisent qu'ils vérifient les signets ou l'historique du navigateur de réseau pour vérifier les sites consultés par leurs enfants.
- 40 p. 100 sont d'avis qu'un système de classification du contenu des sites Web serait « très efficace ».

des organismes bénévoles. Pour venir en aide aux enseignants qui initient les élèves à Internet en salle de classe, Rescol a préparé une brochure sur les différentes questions sociales à envisager, comme la pertinence du contenu en ligne et l'utilisation responsable d'Internet.

L'initiative des Réseaux d'apprentissage communautaire, de Développement des ressources humaines Canada, appuie les réseaux Internet communautaires visant à favoriser le développement socioéconomique et à encourager l'apprentissage continu. Dans le cadre de cette initiative, le Ministère et ses partenaires fédéraux adoptent des mesures pour enrayer le contenu illégal ou offensant diffusé dans Internet.

Le portail sécurité sur Internet, une initiative de l'Association canadienne de fournisseurs Internet, offre un accès en ligne aux ressources permettant aux Canadiens de naviguer dans Internet en toute sécurité. En plus de proposer à l'internaute un lien donnant accès au Réseau Éducation-Médias, le portail diffuse de l'information sur la façon de lutter contre la propagande haineuse en ligne, l'utilisation d'Internet pour attirer les enfants et les questions d'intérêt pour le consommateur. Industrie Canada a offert à l'Association un appui pour financer la création du portail.

La trousse éducative *Disparu* enseigne aux enfants comment naviguer dans le Web en toute sécurité et les met en garde contre les prédateurs qui utilisent Internet pour attirer les enfants dans des guet-apens à caractère sexuel. Elle a été distribuée gratuitement à 10 000 écoles et bibliothèques partout au Canada. La trousse, qui comprend un ludiciel, un documentaire vidéo, un site Web et un guide pour les parents et les enseignants, a été parrainée par les gouvernements fédéral et provinciaux et par des entreprises privées de haute technologie.

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec le Réseau Éducation-Médias, entreprend une étude en profondeur pour mieux comprendre les questions associées au contenu Internet et sensibiliser la

population. Le sondage pancanadien, *Les enfants du Canada dans un monde branché*, portait sur les habitudes d'utilisation d'Internet dans les familles canadiennes et sur les perceptions des parents quant à la nature, à la sécurité et à la valeur des activités en ligne des enfants.

Lutte contre la haine en ligne

Pour combattre les actes motivés par la haine et les préjugés dans Internet, le Programme du multiculturalisme de Patrimoine canadien collabore avec ses partenaires fédéraux, des organismes non gouvernementaux et les autres ordres de gouvernement. Des groupes de travail ont élaboré des stratégies relatives aux grands dossiers de l'heure : nouveaux médias, recherche et collecte de données, sensibilisation du public et action communautaire, mise en œuvre et application de la loi et législation. Les partenaires ont organisé des tables rondes pour trouver des moyens concrets de lutter contre de tels actes et les ministères et organismes fédéraux ont lancé plusieurs initiatives.

Le Programme du multiculturalisme de Patrimoine canadien a également appuyé des organismes communautaires qui luttent contre le racisme pour enrayer la propagande haineuse en ligne, entre autres :

- *Faire face à la haine sur Internet :* outil éducatif mis au point par le Réseau Éducation-Médias pour lutter contre le racisme, qu'il soit véhiculé par Internet ou par d'autres moyens;
- *La haine dans Internet :* conférences organisées par la Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada, pour favoriser une action concertée des groupes de la société civile, des administrations publiques et des organismes d'application de la loi qui luttent contre l'utilisation d'Internet à des fins de propagande haineuse.

Outils technologiques

L'étude réalisée par Industrie Canada, *Technologies de filtrage de contenu et fournisseurs de services Internet permettant à l'utilisateur de faire des choix*, porte sur les technologies que les fournisseurs de services Internet peuvent mettre en place et que les internautes peuvent utiliser. Mentionnons, entre autres, les moteurs de recherche adaptés aux enfants et les sites Web qui leur sont destinés de même que les services de filtrage et les systèmes d'étiquetage du contenu offerts par ces fournisseurs. Selon l'étude, ces services et systèmes renforcent la protection que procurent les dispositifs de filtrage et de blocage des ordinateurs personnels.

L'Internet Content Rating Association (ICRA), organisme international indépendant sans but lucratif, a récemment lancé un système d'étiquetage du contenu Internet qui s'inspire d'un système actuellement utilisé dans quantité de sites Web et tirant parti de plusieurs technologies de filtrage. Le lancement fait suite à une

année de consultations destinées à concevoir un système d'étiquetage reconnu dans le monde entier pouvant être adapté aux besoins de chaque pays, culture ou utilisateur. L'ICRA lancera très bientôt le deuxième volet de son système, soit un dispositif de filtrage grâce auquel les parents pourront contrôler l'accès à Internet.

Passer à l'action

Bien que les outils de filtrage, de blocage et autres puissent offrir une certaine protection, ceux-ci sont conçus pour appuyer — et non remplacer — la participation des parents. Le site Web du Réseau Éducation-Médias donne des conseils aux parents qui veulent surveiller de près les expériences en ligne de leurs enfants :

- Renseignez-vous sur Internet et sur les activités de vos enfants dans ce nouveau média.
- Entendez-vous en famille sur l'utilisation d'Internet.
- Soyez présents lorsque vos jeunes enfants apprennent à naviguer.
- Créez votre propre liste de sites recommandés pour les enfants, y compris des moteurs de recherche adaptés aux enfants dont ceux-ci pourront se servir pour rechercher des renseignements dans Internet.
- Apprenez à vos enfants à ne jamais communiquer de renseignements personnels.
- Placez votre ordinateur branché à Internet dans une salle commune.
- Explorez les outils technologiques permettant de filtrer le contenu et de contrôler l'accès de vos enfants à Internet.

Le Réseau Éducation-Médias renseigne les parents sur la façon de trouver des sites attrayants pour les enfants, d'effectuer efficacement des recherches en ligne, de vérifier les sites consultés par leurs enfants et de les protéger des prédateurs en ligne. Son site Web propose également une série de règles de navigation qu'il serait bon d'afficher près de l'ordinateur familial (voir la dernière page du présent document).

LA TOILE ET LES JEUNES : connaître les enjeux

Le Réseau Éducation-Médias offre trois ateliers de sensibilisation au Web pour contribuer au développement professionnel des enseignants, des bibliothécaires et des dirigeants d'associations de parents :

- Naviguer en toute sécurité : la sécurité en ligne et le contenu inopportun et offensant
- Fait ou fiction : authentification de l'information en ligne
- Jeunes à vendre : le marketing en ligne et la vie privée des enfants

http://www.latoilelesjeunes.org

année de consultations destinées à concevoir un système d'étiquetage reconnu dans le monde entier pouvant être adapté aux besoins de chaque pays, culture ou utilisateur. L'ICRA lancera très bientôt le deuxième volet de son système, soit un dispositif de filtrage grâce auquel les parents pourront contrôler l'accès à Internet.

Passer à l'action

Bien que les outils de filtrage, de blocage et autres puissent offrir une certaine protection, ceux-ci sont conçus pour appuyer — et non remplacer — la participation des parents. Le site Web du Réseau Éducation-Médias donne des conseils aux parents qui veulent surveiller de près les expériences en ligne de leurs enfants :

- Renseignez-vous sur Internet et sur les activités de vos enfants dans ce nouveau média.
- Entendez-vous en famille sur l'utilisation d'Internet.
- Soyez présents lorsque vos jeunes enfants apprennent à naviguer.
- Créez votre propre liste de sites recommandés pour les enfants, y compris des moteurs de recherche adaptés aux enfants dont ceux-ci pourront se servir pour rechercher des renseignements dans Internet.
- Apprenez à vos enfants à ne jamais communiquer de renseignements personnels.
- Placez votre ordinateur branché à Internet dans une salle commune.
- Explorez les outils technologiques permettant de filtrer le contenu et de contrôler l'accès de vos enfants à Internet.

Le Réseau Éducation-Médias renseigne les parents sur la façon de trouver des sites attrayants pour les enfants, d'effectuer efficacement des recherches en ligne, de vérifier les sites consultés par leurs enfants et de les protéger des prédateurs en ligne. Son site Web propose également une série de règles de navigation qu'il serait bon d'afficher près de l'ordinateur familial (voir la dernière page du présent document).

LA TOILE ET LES JEUNES : connaître les enjeux

Le Réseau Éducation-Médias offre trois ateliers de sensibilisation au Web pour contribuer au développement professionnel des enseignants, des bibliothécaires et des dirigeants d'associations de parents :

- Naviguer en toute sécurité : la sécurité en ligne et le contenu inopportun et offensant
- Fait ou fiction : authentification de l'information en ligne
- Jeunes à vendre : le marketing en ligne et la vie privée des enfants

http://www.latoilelesjeunes.org

LIENS

RESSOURCES

- Réseau Éducation-Médias (**http://www.reseau-medias.ca**)
- La toile et les jeunes : connaître les enjeux (**http://www.latoilelesjeunes.org**)
- Portail Sécurité sur Internet de l'Association canadienne de fournisseurs Internet (**http://www.caip.ca**)
- Trousse éducative *Disparu* de LiveWires Design (**http://www.livewwwires.com**) (en anglais seulement)
- Brochure de Rescol (**http://www.rescol.ca/snab/brochure**)
- Canadian Library Association (**http://www.cla.ca**) (en anglais seulement)
- Internet Content Rating Association (**http://www.icra.org**) (en anglais seulement)
- Information sur les technologies de filtrage (**http://strategis.gc.ca/internet-f**)

RAPPORTS

- *Technologies de filtrage de contenu et fournisseurs de services Internet permettant à l'utilisateur de faire des choix* (2000) (**http://strategis.gc.ca/internet-f**)
- *Réglementation de l'Internet : une perspective technologique* (1999) (**http://strategis.gc.ca/internet-f**)

AUTORÉGLEMENTATION EFFICACE

Au Canada, la concurrence est très vive dans le domaine de l'accès à Internet. Les fournisseurs de services Internet relient les Canadiens à la société du savoir et leur permettent de participer à l'économie mondiale.

Puisque ces fournisseurs offrent l'interface entre les internautes et Internet, ils peuvent jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le contenu illégal et offensant qui y est diffusé. D'autres organismes, notamment les entreprises spécialisées dans le commerce électronique, peuvent également jouer un rôle décisif, tout comme les sites d'accès communautaire et les autres fournisseurs d'accès. En étroite collaboration avec ces organismes ainsi qu'avec les citoyens et les spécialistes, le gouvernement du Canada cherche à promouvoir une coopération soutenue avec les organismes d'application de la loi et à favoriser une autoréglementation efficace.

Le terme « autoréglementation » renvoie généralement aux mesures normalisées que prennent les fournisseurs de services Internet et d'autres secteurs, à l'instigation de l'industrie, pour instaurer des pratiques exemplaires à l'échelle de l'industrie. L'autoréglementation permet de renforcer la confiance des entreprises et des consommateurs en donnant aux Canadiens l'assurance que l'industrie s'intéresse aux questions liées au contenu illégal et offensant diffusé dans Internet. Les codes de conduite volontaires sont au cœur même de l'autoréglementation dans quantité d'industries. Dans celle des services Internet, ces codes renferment des dispositions se rapportant au traitement des plaintes, à la coopération avec les autorités responsables de l'application de la loi et au respect des lois canadiennes.

L'autoréglementation est de plus en plus perçue comme un moyen efficace d'aborder les questions d'intérêt public. Par exemple, dans le *Rapport sur les nouveaux médias* qu'il a publié en mai 1999, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a recensé plusieurs approches d'autoréglementation pour résoudre le problème du contenu offensant diffusé dans Internet.

Enfin, une étude commandée par Industrie Canada, *Réglementation de l'Internet : une perspective technologique*, a révélé qu'Internet ne se prête pas aux formes habituelles de contrôle du contenu comme la réglementation de la radiodiffusion.

Elle a souligné que toute mesure visant à réglementer la circulation du contenu dans Internet à l'échelle nationale coûterait extrêmement cher, nuirait au rendement du réseau et pourrait facilement être contournée. L'étude a conclu que, sur le plan technologique, l'autoréglementation constitue l'avenue la plus prometteuse pour enrayer le contenu inapproprié dans Internet.

Codes de conduite

En 1996, l'Association canadienne des fournisseurs Internet (ACFI) a élaboré à l'intention de ses membres un code de conduite auquel ils adhèrent de leur propre gré. Ce code précise ce qui suit :

- L'ACFI collaborera avec l'ensemble des représentants gouvernementaux, des organisations internationales

INDUSTRIE DES FOURNISSEURS DE SERVICES INTERNET

- Au Canada, des centaines de fournisseurs de services Internet, comprenant de grandes sociétés affiliées à une compagnie de téléphone ou à un câblodistributeur et de petites et moyennes entreprises indépendantes, assurent l'accès à Internet.
- L'ACFI est l'association industrielle nationale dont les membres fournissent plus de 80 p. 100 des connexions Internet aux foyers, aux écoles et aux entreprises au Canada.
- Les services de ces fournisseurs comportent plusieurs volets :
  - accès à Internet (courriel, accès au Web, groupes de discussion, forums Usenet, clavardage, protocole de transfert de fichiers (FTP), hébergement de sites Web axé sur l'accès, moteurs de recherche, etc.);
  - services à valeur ajoutée, notamment le commerce électronique et les services de consultation et de conception;
  - babillards électroniques;
  - diffusion Web et autres services similaires à la radiodiffusion;
  - transmission de la voix, notamment la téléphonie sur IP;
  - hébergement de sites Web commerciaux et personnels;
  - regroupement de contenu (par exemple, un portail).

Elle a souligné que toute mesure visant à réglementer la circulation du contenu dans Internet à l'échelle nationale coûterait extrêmement cher, nuirait au rendement du réseau et pourrait facilement être contournée. L'étude a conclu que, sur le plan technologique, l'autoréglementation constitue l'avenue la plus prometteuse pour enrayer le contenu inapproprié dans Internet.

Codes de conduite

En 1996, l'Association canadienne des fournisseurs Internet (ACFI) a élaboré à l'intention de ses membres un code de conduite auquel ils adhèrent de leur propre gré. Ce code précise ce qui suit :

- L'ACFI collaborera avec l'ensemble des représentants gouvernementaux, des organisations internationales

INDUSTRIE DES FOURNISSEURS DE SERVICES INTERNET

- Au Canada, des centaines de fournisseurs de services Internet, comprenant de grandes sociétés affiliées à une compagnie de téléphone ou à un câblodistributeur et de petites et moyennes entreprises indépendantes, assurent l'accès à Internet.
- L'ACFI est l'association industrielle nationale dont les membres fournissent plus de 80 p. 100 des connexions Internet aux foyers, aux écoles et aux entreprises au Canada.
- Les services de ces fournisseurs comportent plusieurs volets :
  - accès à Internet (courriel, accès au Web, groupes de discussion, forums Usenet, clavardage, protocole de transfert de fichiers (FTP), hébergement de sites Web axé sur l'accès, moteurs de recherche, etc.);
  - services à valeur ajoutée, notamment le commerce électronique et les services de consultation et de conception;
  - babillards électroniques;
  - diffusion Web et autres services similaires à la radiodiffusion;
  - transmission de la voix, notamment la téléphonie sur IP;
  - hébergement de sites Web commerciaux et personnels;
  - regroupement de contenu (par exemple, un portail).

et des autorités policières dans le but de clarifier les responsabilités relatives à chacune des fonctions accomplies par les fournisseurs de services Internet.

- Les membres de l'ACFI s'engagent à respecter toutes les lois applicables.
- Les membres de l'ACFI n'hébergeront pas sciemment de contenus illégaux. Dans ce but, les membres de l'ACFI partageront l'information relative à de tels contenus.

Industrie Canada collabore avec l'ACFI pour accroître l'efficacité du code. À cette fin, le Ministère appuie l'initiative de l'ACFI visant l'adoption de pratiques équitables, laquelle élargira la portée du code et orientera ses membres sur la façon d'autoréglementer leurs activités quotidiennes. En outre, l'ACFI étudie la possibilité de rendre exécutoires les nouvelles pratiques équitables, actuellement volontaires, et de proposer un moyen économique et efficace de résoudre les différends.

Ces mécanismes sont conformes aux caractéristiques des codes efficaces, énoncées dans *Les codes volontaires : Guide d'élaboration et d'utilisation*, document publié par Industrie Canada. Les codes volontaires efficaces sont élaborés et mis en œuvre avec la participation de la collectivité. Par exemple, un code volontaire portant sur des questions qui touchent les enfants est généralement plus crédible et efficace si des spécialistes du développement de l'enfant sont mis à contribution dès le début.

Choix d'un fournisseur de services Internet

Nombre de fournisseurs de services Internet, entre autres les entreprises de câblodistribution, les compagnies de téléphone et les entreprises indépendantes, ont adopté diverses pratiques permettant à leurs clients d'utiliser Internet en toute sécurité. Ils mettent notamment à leur disposition de l'information sur la sécurité dans Internet, des lignes de plaintes et des logiciels de filtrage du contenu diffusé dans Internet, en précisant la façon d'obtenir de tels logiciels. La plupart des fournisseurs ont adopté des politiques sur « l'utilisation acceptable » et les « modalités de service » en ligne. Ces politiques renferment généralement des dispositions visant à lutter contre le contenu illégal et d'autres modes d'utilisation illicite des services qu'ils offrent. Le gouvernement encourage les fournisseurs de services Internet et les autres fournisseurs d'accès, par exemple, les centres d'accès communautaire, à continuer d'élaborer et de mettre en œuvre ce type de pratiques ou de politiques.

Dans un marché aussi concurrentiel que l'industrie canadienne des fournisseurs de services Internet, les consommateurs ont généralement le choix entre différents fournisseurs. Les Canadiens à la recherche d'un fournisseur de services Internet souhaiteront peut-être interroger les fournisseurs éventuels sur la politique

et les pratiques qu'ils ont adoptées pour résoudre le problème de la sécurité dans Internet. Par exemple :

- Êtes-vous membre de l'Association canadienne des fournisseurs Internet ou d'un autre organisme qui préconise l'utilisation sécuritaire et responsable d'Internet?
- Adhérez-vous à un code de conduite qui prévoit des mesures à l'égard du contenu inapproprié diffusé dans Internet?
- Avez-vous adopté une politique sur l'utilisation acceptable? Le cas échéant, traite-t-elle de l'utilisation de vos services à des fins illégales? Diffusez-vous cette politique en ligne?
- Offrez-vous des services s'adressant aux familles, par exemple, un « coin des enfants » ou un moteur de recherche adapté aux enfants?
- Mettez-vous à la disposition de vos clients des mécanismes de filtrage du contenu diffusé dans Internet ou renseignez-vous vos clients sur le sujet?
- Quelles mesures prendrez-vous si je me plains d'un contenu trouvé dans Internet?
- Renseignez-vous vos clients sur la sécurité dans Internet?
- Offrez-vous d'autres renseignements ou outils qui peuvent m'aider à assurer la sécurité de ma famille dans Internet ou appuyez-vous les organisations qui le font?

Les fournisseurs de services Internet ne pourront peut-être pas répondre à toutes ces questions, mais leurs réponses vous donneront une bonne idée de leur approche en ce qui a trait à la sécurité dans Internet.

LIENS

- Code de conduite de l'Association canadienne des fournisseurs Internet **(http://www.caip.ca/issueset-fr.htm)**
- *Les codes volontaires : Guide d'élaboration et d'utilisation* **(http://strategis.gc.ca/volcodes)**

APPLICATION DE LA LOI

Les lois canadiennes, y compris le *Code criminel* et la *Loi canadienne sur les droits de la personne* s'appliquent au cyberespace. Toutefois, le défi consiste à rédiger des lois qui peuvent s'adapter aux modes nouveaux et imprévus d'utilisation illégale d'Internet et des autres technologies des communications qui évoluent rapidement. Les lois canadiennes sont conçues dans la mesure du possible de manière à s'appliquer à toutes les technologies, mais il peut se révéler essentiel de les actualiser. Par exemple, le recours à Internet dans le but d'attirer les enfants et de commettre un crime à leur endroit constitue un élément nouveau. L'honorable Anne McLellan, ministre de la Justice, a fait état de son intention de modifier le *Code criminel* pour résoudre ce problème.

Les organismes d'application de la loi doivent également suivre le rythme rapide du progrès technologique et celui des techniques en constante évolution utilisées par les criminels dans le cyberespace. Le Collège canadien de police offre aux agents chargés de l'application de la loi au Canada et à leurs partenaires étrangers une formation sur les crimes commis par Internet et d'autres formes de haute technologie. Des enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) spécialistes des crimes informatiques sont à l'œuvre dans tous les grands centres du Canada, où ils s'ingénient à résoudre les crimes assistés par ordinateur, notamment la diffusion de pornographie infantile dans Internet. Pour aider les agents chargés de l'application de la loi à prévenir les abus contre les enfants et à intervenir quand un crime est effectivement commis, la GRC a également conçu des ateliers portant sur Internet, qu'elle offre aux policiers affectés aux services généraux. Dans ces ateliers sur l'exploitation sexuelle des enfants, des séances sont consacrées à la prostitution infantile, au profil criminel des délinquants sexuels, à la prévention dans les collectivités et aux techniques d'enquête pour la recherche et la saisie de données informatiques illégales.

Une coopération à tous les niveaux est essentielle pour freiner l'utilisation illicite d'Internet. Par exemple, la GRC a amorcé en 1996 des discussions officielles avec l'Association canadienne des fournisseurs Internet et a appuyé l'élaboration du code de conduite de cet organisme. Depuis, l'industrie canadienne des fournisseurs de services Internet et les organismes d'application de la loi continuent de tenir des réunions et des tables rondes sur la façon de freiner la pornographie infantile et les autres modes d'utilisation illégale d'Internet. La création d'un organisme consultatif en bonne et due forme, comme l'Internet Crime Forum en place au Royaume-Uni, pourrait favoriser l'essor de ce partenariat.

Nombre d'organismes d'application de la loi aux échelons national, provincial, régional et municipal élaborent maintenant des programmes pour lutter contre l'utilisation illégale d'Internet.

Le Service canadien des renseignements criminels (SCRC) regroupe les services de renseignements criminels des organismes canadiens d'application de la loi pour enrayer la progression du crime organisé. En 1998, le SCRC a mis au point une stratégie nationale de répression contre la victimisation des enfants, ajoutant ainsi ce problème à la liste de ses priorités. Depuis, il a organisé et coordonné des activités nationales et internationales destinées à enrayer la pornographie infantile et la victimisation des enfants dans Internet et ailleurs. En août 1999, la SCRC a approuvé des lignes directrices qui aideront les enquêteurs des organismes d'application de la loi partout au pays à freiner l'exploitation sexuelle des enfants.

Par ailleurs, les représentants du système de justice pénale des administrations provinciales, territoriales et fédérale conjuguent leurs efforts dans le cadre du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur le contenu offensant diffusé dans Internet. Ce groupe, créé en 1998, a pour mandat d'examiner les questions juridiques se rapportant aux nouvelles technologies des communications, en particulier l'utilisation d'Internet pour diffuser du contenu illégal, notamment la pornographie infantile et la propagande haineuse.

LIGNES D'AIDE

Les parents canadiens ne se plaignent pas souvent du contenu inadmissible qu'ils trouvent dans Internet, même lorsqu'ils souhaiteraient le faire. Selon une enquête du gouvernement fédéral menée récemment auprès de parents possédant un ordinateur à la maison, *Les enfants du Canada dans un monde branché*, la majorité des parents qui ont trouvé du contenu dont ils auraient souhaité se plaindre ne l'ont pas fait, parce qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser. Afin de remédier à la situation, certains pays ont créé une ligne d'aide consacrée au contenu diffusé dans Internet.

LES ENFANTS DU CANADA DANS UN MONDE BRANCHÉ
La perspective des parents

- 87 p. 100 des parents ne se sont jamais plaints du contenu qu'eux-mêmes ou leur famille avaient trouvé dans Internet;
- 52 p. 100 de ceux qui auraient voulu se plaindre ne l'ont pas fait, parce qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser;
- 52 p. 100 des parents croient qu'il serait « très efficace » d'établir une ligne d'aide pour signaler le contenu illégal.

Le Service canadien des renseignements criminels (SCRC) regroupe les services de renseignements criminels des organismes canadiens d'application de la loi pour enrayer la progression du crime organisé. En 1998, le SCRC a mis au point une stratégie nationale de répression contre la victimisation des enfants, ajoutant ainsi ce problème à la liste de ses priorités. Depuis, il a organisé et coordonné des activités nationales et internationales destinées à enrayer la pornographie infantile et la victimisation des enfants dans Internet et ailleurs. En août 1999, la SCRC a approuvé des lignes directrices qui aideront les enquêteurs des organismes d'application de la loi partout au pays à freiner l'exploitation sexuelle des enfants.

Par ailleurs, les représentants du système de justice pénale des administrations provinciales, territoriales et fédérale conjuguent leurs efforts dans le cadre du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur le contenu offensant diffusé dans Internet. Ce groupe, créé en 1998, a pour mandat d'examiner les questions juridiques se rapportant aux nouvelles technologies des communications, en particulier l'utilisation d'Internet pour diffuser du contenu illégal, notamment la pornographie infantile et la propagande haineuse.

LIGNES D'AIDE

Les parents canadiens ne se plaignent pas souvent du contenu inadmissible qu'ils trouvent dans Internet, même lorsqu'ils souhaiteraient le faire. Selon une enquête du gouvernement fédéral menée récemment auprès de parents possédant un ordinateur à la maison, *Les enfants du Canada dans un monde branché*, la majorité des parents qui ont trouvé du contenu dont ils auraient souhaité se plaindre ne l'ont pas fait, parce qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser. Afin de remédier à la situation, certains pays ont créé une ligne d'aide consacrée au contenu diffusé dans Internet.

LES ENFANTS DU CANADA DANS UN MONDE BRANCHÉ
La perspective des parents

- 87 p. 100 des parents ne se sont jamais plaints du contenu qu'eux-mêmes ou leur famille avaient trouvé dans Internet;
- 52 p. 100 de ceux qui auraient voulu se plaindre ne l'ont pas fait, parce qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser;
- 52 p. 100 des parents croient qu'il serait « très efficace » d'établir une ligne d'aide pour signaler le contenu illégal.

Échec au crime dans Internet

Les lignes d'aide consacrées au contenu diffusé dans Internet sont des systèmes de communication grâce auxquels les responsables reçoivent, traitent, vérifient et évaluent les plaintes en la matière et y donnent suite. Ces lignes, qui font échec au crime dans Internet, assurent le lien entre l'internaute, le propriétaire ou le fournisseur de contenu et les organismes d'application de la loi. L'Internet Watch Foundation, créée au Royaume-Uni en 1996, en est un excellent exemple. Cet organisme indépendant collabore avec les organismes d'application de la loi et les fournisseurs de services Internet au Royaume-Uni pour éliminer d'Internet le contenu illégal (particulièrement la pornographie infantile) et promouvoir l'étiquetage et le filtrage du contenu légal que certains peuvent considérer comme offensant.

En règle générale, les internautes ou les fournisseurs visés communiquent avec la ligne d'aide lorsqu'ils trouvent du contenu qu'ils croient illégal. Les responsables de la ligne d'aide font alors enquête sur la plainte et, s'ils estiment que le contenu pourrait être illégal, en avisent le fournisseur et les organismes compétents d'application de la loi.

Les lignes d'aide sont avantageuses à plusieurs égards. Premièrement, elles sont efficaces. Au lieu de reposer sur la surveillance active ou quelque autre moyen, elles tirent parti des plaintes des internautes pour dévoiler le contenu illégal. Deuxièmement, en filtrant les doléances, les responsables des lignes d'aide déchargent les organismes d'application de la loi d'une partie du fardeau inhérent à la réception et au traitement des plaintes et leur permettent ainsi de concentrer leurs efforts sur d'autres activités. Troisièmement, bien que les lignes d'aide comme l'Internet Watch Foundation aient pour objet d'enrayer le contenu illégal, elles peuvent également jouer un rôle de sensibilisation et d'information. Non seulement ces lignes encouragent-elles la vigilance, mais elles peuvent aussi mettre en évidence des moyens efficaces de résoudre les problèmes, comme le fait l'Internet Watch Foundation dans son rapport annuel.

En plus du Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, les États-Unis, la France, l'Irlande, la Norvège et les Pays-Bas ont notamment mis en place des lignes d'aide concernant le contenu offensant diffusé dans Internet. Le Canada ne dispose pas de ce type de service, mais le gouvernement fédéral, en collaboration avec l'Association canadienne des fournisseurs Internet et d'autres intervenants du secteur privé, examine actuellement la possibilité d'en créer un.

COLLABORATION INTERNATIONALE

La lutte contre le contenu illégal et offensant diffusé dans Internet constitue une démarche dont la complexité est accentuée par l'envergure internationale d'Internet. Comme l'estiment les organismes d'application de la loi, il faut tenir compte de différentes législations nationales pour trouver de nouveaux moyens de régler les questions touchant plusieurs pays.

Les systèmes d'autoréglementation doivent également tenir compte de la nature internationale du contenu diffusé dans Internet. Les industries doivent de plus en plus coordonner leurs travaux et mettre au point des solutions efficaces qui transcendent les frontières nationales. De fait, le secteur privé travaille sur la scène internationale à l'élaboration d'un modèle de code de conduite axé sur l'autoréglementation pour les fournisseurs de services Internet du monde entier. L'Association canadienne des fournisseurs Internet (ACFI) a conclu avec l'Association européenne des fournisseurs de services Internet (EuroISPA) une entente en vertu de laquelle les deux associations collaboreront dans les dossiers d'intérêt commun, notamment en échangeant de l'information. Des associations d'un peu partout dans le monde, dont l'ACFI, créent actuellement un réseau par le truchement d'une nouvelle tribune d'associations de fournisseurs de services Internet.

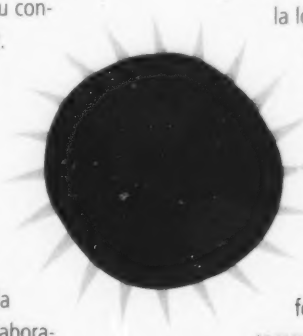

Application transfrontalière de la loi

Il est également essentiel de collaborer avec les organismes d'application de la loi et les gouvernements étrangers. Les organismes canadiens d'application de la loi (notamment la GRC et le SCRC) participent avec les représentants de 30 autres pays au Groupe de spécialistes d'Interpol sur les infractions dont sont victimes les mineurs. Ce groupe se réunit deux fois l'an, afin de mettre en commun l'information et les techniques d'enquête pour enrayer la pornographie infantile ainsi que la traite et l'enlèvement d'enfants et pour retracer les fugueurs.

Les représentants du système canadien de justice pénale, notamment ceux qui représentent le Solliciteur général du Canada et le ministère de la Justice du Canada, participent activement au

Groupe des Huit (G-8). La GRC assure la présidence d'un sous-groupe au sein du Groupe d'experts sur le crime organisé transnational du G-8, soit le Groupe de travail des spécialistes des projets d'application de la loi dans le cas des enfants disparus. La GRC et le SCRC, en qualité de membres du Groupe, participent aux enquêtes transnationales destinées à repérer et à cibler les présumés auteurs d'agressions sexuelles contre des enfants ainsi qu'à détecter et à saisir le matériel de pornographie infantile. De plus, un projet mettant à contribution différents organismes a permis de faire plusieurs arrestations et de recueillir des renseignements importants pour des enquêtes ultérieures. Ce groupe s'efforce par ailleurs d'améliorer la coopération et d'encourager l'adoption de pratiques exemplaires par les organismes d'application de la loi.

Le ministère de la Justice du Canada, le Solliciteur général du Canada et la GRC participent assidûment au Sous-groupe de Lyon du G-8 sur les crimes de haute technologie, qui se penche sur les moyens que peuvent employer les organismes internationaux d'application de la loi pour échanger de l'information dans le cadre des enquêtes portant sur Internet. Pour améliorer la coopération entre les partenaires du G-8, des points de contact fonctionnant jour et nuit ont été établis au sein des organismes d'application de la loi. Les représentants de haut niveau des services de police, du gouvernement et du secteur privé des pays membres du G-8 se sont réunis en mai 2000 pour examiner de nouveaux moyens d'améliorer la coopération internationale.

Le ministère de la Justice du Canada joue un rôle dans l'élaboration de la convention du Conseil de l'Europe sur le cybercrime. Cette convention, qui devrait être adoptée d'ici juillet 2001, est le premier instrument international à recevoir un bon accueil général; rappelons que la convention porte sur le crime informatique et sur la souveraineté et la protection de la vie privée dans ce nouveau monde sans frontières que constitue l'ère Internet.

Dialogue avec les autres gouvernements

Le gouvernement du Canada participe à plusieurs tribunes internationales destinées à mettre en commun l'information et le savoir-faire concernant le contenu illégal et offensant diffusé dans Internet.

- En 1998, le Canada s'est associé avec les États-Unis pour organiser le Forum sur l'autoréglementation du contenu dans Internet, tenu sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Des représentants de l'industrie, des gouvernements et des organismes d'application de la loi, et d'autres parties intéressées se sont réunis à l'occasion de ce forum pour s'attaquer au problème du contenu illégal ou offensant.

- Pour aider à comprendre les différents moyens d'action possibles, le gouvernement du Canada a commandé une étude internationale intitulée *Combattre la haine sur l'Internet : Étude comparative internationale des approches politiques.*

- En juin 2000, le ministère de la Justice du Canada a participé à la conférence internationale intitulée Internet et les divers visages de la haine : un dialogue international. Cette conférence, tenue à Berlin sous l'égide du ministre de la Justice de l'Allemagne, mettait l'accent sur la nécessité de la collaboration internationale pour enrayer la haine dans Internet.

- Le gouvernement du Canada a participé à la Conférence internationale sur la lutte contre la pornographie infantile dans Internet, présentée en Autriche en septembre 1999, et au Sommet sur le contenu dans Internet, tenu en Allemagne le mois suivant. Il a également consulté la France et l'Australie pour examiner des approches à cet égard.

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence mondiale de l'Organisation des Nations unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, laquelle se tiendra en 2001, Patrimoine canadien a mené dans tout le pays des consultations auprès des organismes de la société civile, des provinces et territoires ainsi que des municipalités. Tous les ordres de gouvernement ont formulé des recommandations. Les aspects internationaux du contenu illégal et offensant diffusé dans Internet devraient être l'un des principaux points à l'ordre du jour de la Conférence.

LIENS

- Forum de l'OCDE sur l'autoréglementation du contenu dans Internet **(http://www.oecd.org/dsti/sti/it/secur/index.htm)** (en anglais seulement)
- *Combattre la haine sur l'Internet : Étude comparative internationale des approches politiques* (1998) **(http://www.pch.gc.ca/multi/html/whatsnewFR.htm)**
- Conférence internationale sur la lutte contre la pornographie infantile dans Internet **(http://www.stop-childpornog.at)** (en anglais seulement)

3. CONCLUSION

Pour que les Canadiens tirent vraiment parti des possibilités qu'offre la nouvelle économie de réseau, le Canada doit trouver des solutions efficaces au problème du contenu illégal ou offensant diffusé dans Internet. Le présent document résume bon nombre des activités en cours.

Ces activités ne se font pas en vase clos. Les partenariats formés par le Canada pour lutter contre le contenu illégal ou offensant diffusé dans Internet font intervenir tous les ordres de gouvernement. Des organismes d'application de la loi et le secteur privé canadiens font cause commune avec les pouvoirs publics, les organismes non gouvernementaux et les citoyens. Les parents adhèrent à cette approche axée sur la collaboration et, de fait, en sont partie prenante.

Dans l'ensemble, les parents canadiens estiment que la gestion du contenu dans Internet est une responsabilité qu'ils doivent assumer conjointement avec les fournisseurs de services Internet, les utilisateurs d'Internet, les organismes indépendants, l'État, les créateurs de sites Web et les autorités policières. Les écoles et les bibliothèques jouent également un rôle de premier plan et les Canadiens continueront de transcender les frontières pour mettre au point des solutions efficaces, partager des expériences et favoriser le changement dans leur propre pays.

En misant sur la collaboration, les Canadiens créent un environnement sain permettant d'enseigner aux enfants canadiens à utiliser Internet de façon sécuritaire, prudente et responsable dans l'avenir.

4. DÉFINITIONS

BABILLARD ÉLECTRONIQUE

Système de transmission de messages électroniques et de stockage de données que se partagent plusieurs usagers, chacun ayant accès à tous les messages qui y sont déposés.

CLAVARDAGE

Activité permettant à un internaute de « parler » avec d'autres internautes en ligne. Ceux-ci utilisent un genre de ligne partagée, mais tapent les messages au lieu de communiquer de vive voix. IRC (Internet Relay Chat) est le logiciel utilisé le plus souvent pour les conversations en temps réel entre clavardeurs.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Ensemble des activités commerciales effectuées par l'entremise des réseaux qui relient des appareils électroniques (principalement des ordinateurs).

CONSEIL DE L'EUROPE

Groupe de 41 pays européens qui défend les droits de la personne, la démocratie et la règle de droit. Le Conseil préconise une identité européenne commune et élabore des ententes à l'échelle du continent en vue de normaliser les pratiques. Le statut d'observateur a été accordé à cinq pays, dont le Canada.

CYBERESPACE

Espace tridimensionnel des réseaux informatiques où circulent tous les signaux électroniques audio, vidéo et autres. Les internautes peuvent explorer cet espace et télécharger de l'information. Le terme « cyberespace » est généralement considéré comme un synonyme d'« Internet ».

FOURNISSEUR DE SERVICES INTERNET

Organisme qui offre au public l'accès à Internet.

FTP

Protocole de transfert de fichiers utilisé dans Internet pour télécharger des fichiers de données d'un ordinateur à un autre.

GROUPE DE DISCUSSION

Service permettant aux internautes d'échanger de l'information sur un sujet particulier. On trouve des milliers de groupes de discussion, qui sont souvent actualisés plusieurs fois par jour. Ils peuvent être dirigés ou non par un modérateur.

GROUPE DES HUIT (G-8)

Groupe qui comprend les huit pays industrialisés les plus importants, soit l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.

HISTORIQUE

Liste des sites Web récemment visités, qui est mémorisée dans le navigateur.

HTML

Langage de balisage hypertexte utilisé dans le Web. Toutes les pages Web sont créées au moyen du langage HTML. Pour voir comment se présente ce langage, appelez une page Web et cliquez sur « Affichage » puis sur « Source ».

INTERNET

Réseau informatique mondial regroupant d'innombrables réseaux. Internet comprend le Web, les groupes de discussion, les salons de clavardage et le courriel.

MESSAGERIE INSTANTANÉE

Outil de communication qui combine l'aspect temps réel des salons de clavardage et le contact direct du courriel. Les logiciels de messagerie instantanée relient des internautes qui ont tous accepté de faire partie du même groupe. ICQ (de l'anglais « I seek you », qui signifie « je te cherche ») est le logiciel de messagerie instantanée le plus répandu.

MOTEUR DE RECHERCHE

Outil qui permet aux internautes de chercher de l'information ou des sites Web selon des paramètres particuliers.

NAVIGATEUR

Logiciel qui permet aux internautes de « naviguer » — d'afficher les pages du Web.

NOUVEAUX MÉDIAS

Gamme de services d'information et de communication assurés dans Internet.

PORTAIL

Site Web offrant des services destinés à attirer et à fidéliser les internautes au point de devenir leur principal porte d'entrée dans le Web. En général, un portail propose une série de liens donnant accès à des sites, un moteur de recherche et d'autres services, notamment un courriel gratuit, ou des mécanismes de filtrage pour les parents.

POURRIEL

Messages importuns qui se retrouvent dans les boîtes de courriel ou les forums de discussion. Communément appelé « spam ».

PROTOCOLE

Ensemble de règles sémantiques et syntaxiques déterminant l'interaction des divers composants des systèmes de communication.

PROTOCOLE INTERNET

Protocole de télécommunications utilisé dans Internet. Aussi appelé « protocole IP ».

REGROUPEMENT DE CONTENU

Combinaison de contenu proposée aux internautes, d'ordinaire dans un site Web ou un portail.

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION

Activité consistant à mettre à la disposition des internautes de l'information et des outils qui leur permettent de maîtriser Internet et son contenu.

SIGNETS

Liste personnelle de sites Web. Un signet est en quelque sorte une référence mise en mémoire pour accélérer et faciliter la navigation dans le Web.

TÉLÉPHONIE SUR IP

Service de télécommunication vocale fonctionnant selon le protocole Internet.

USENET

Système mondial de forums de nouvelles et de groupes de discussion qui utilise Internet et d'autres réseaux.

WEB

Composant virtuel d'Internet. Le Web est l'un des composants d'Internet, mais les deux termes sont souvent (à tort) utilisés l'un pour l'autre. Les pages Web, créées en langage HTML, peuvent notamment comprendre du texte, des images, des extraits audio ou vidéo ainsi que des liens permettant de télécharger des logiciels et bien d'autres choses.